Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

23 OCTOBRE 2026 - N°4284 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 6

LANDES ..... Pages 7 à 9

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 10 à 12

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 13 et 14

CULTURE

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn Page 7

CANTINE SCOLAIRE

La nature, thème de la semaine du goût Page 12

AGRICULTURE

Plan d'urgence renforcé après la sécheresse estivale Page 14

Des communes unies face aux débordements



Lundi 19 octobre, les habitants de nombreuses communes se sont mobilisés pour condamner les violences du week-end et réaffirmer leur attachement aux valeurs républicaines.

RETROUVAILLES

Un chaleureux moment partagé par la Classe 71

Ils ont fêté leurs 75 ans ensemble le 17 octobre : les anciens nés en 1951 se sont réunis au Bistrot de l'Aérodrome pour un moment gourmet entre rires, souvenirs et promesses de se revoir.

Page 8



TRAVAUX

13 millions d'euros pour restaurer la cathédrale

La cathédrale de Montauban fermée au public bénéficiera de 13,64 M d'euros de travaux dès début 2027 : réouverture partielle prévue fin mars 2028.

Page 13



BILLET

Bas les masques

Cet automne 2026 est particulièrement marqué par les mensonges, les faux-semblants, les hypocrisies qui polluent l'actualité. Certes, ces déviances sont inhérentes à la politique, au terrorisme intellectuel, à la vision biaisée du monde qui est la caractéristique des gouvernants et des analystes plus prompts à imposer leurs idées qu'à essayer, sinon d'atteindre une objectivité difficile à mettre en œuvre, du moins à raisonner avec honnêteté.

Les exemples sont légion et n'incitent guère à l'optimisme. Prenons Donald Trump : chacun a bien compris qu'il est l'avatar ultime de l'arrogance états-unienne, de son impérialisme naturel que ses frileux vassaux l'ont fortement incité à affirmer sans vergogne. Chacun sait aussi que, quelque part, le président américain est fou, aussi fou qu'incroyablement corrompu : déchéance terrible au cœur du système-phare de la démocratie mondiale, mais passons. Trump, en tout cas, a jeté le masque : il trahit ses alliés et se livre à un renversement d'alliance faramineux. Désormais, Washington est du côté de Moscou et de Pékin. On s'en doutait depuis longtemps et, là au moins, c'est clair. Il n'est pas sûr que ce soit vraiment l'intérêt du peuple américain, mais c'est son problème. En attendant, conduit par sa soif de l'or personnelle et sans doute lié avec l'ogre russe par un pacte ignoble pour éviter un chantage dévastateur, le successeur de George Washington, d'Abraham Lincoln, de John Kennedy et de Franklin Roosevelt se vautre dans la fange. Il est un traître, un menteur et un bandit, mais au moins, répétons-le, il a jeté le masque.

Peut-on en dire autant des candidats à l'élection présidentielle française de 2027 ? Pas sûr. Quand on essaie de décortiquer les programmes économiques des deux partis extrêmes de l'échiquier, on hésite entre le rire et les larmes. Ce qui ne veut pas dire que les « solutions » (?) prônées par le centre, ce bon vieux « Marais » qui a toujours stagné au milieu de l'hémicycle de l'Assemblée, soient les bonnes. Aucune ne peut l'être dans la mesure où les seuls remèdes à la crise économico-socio-financière qui arrive seraient ravageurs et, en tout cas, refusés par le peuple. D'où une seule conclusion : quand la réalité va s'imposer, elle va être terrible.

Bien sûr, c'est beaucoup plus simple de mentir et d'adopter le masque de la bonté, de la bienveillance, de l'empathie. C'est plus facile d'asséner de fausses vérités en se disant que l'essentiel consistant à être du côté du manche, le reste est sans importance. On le voit même dans le débat ecclésial autour de la liturgie : qui peut être certain que la messe de Saint-Pie V n'est défendue bec et ongles par les clercs lefebvristes que pour des raisons mystiques ? Ne serait-ce pas plutôt l'étendard d'un combat revanchard pour la restauration politico-religieuse d'un passé mythique ? Qu'on ne nous dise pas qu'une messe de Paul VI bien célébrée ne vaut rien !

Ainsi va la vie des indécrottables manipulateurs...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

25 octobre 2026 – 30e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 22, 34-40

Une fois de plus les pharisiens cherchent à piéger Jésus lui demandant de choisir le commandement supérieur aux 612 autres. L'enseignement du Christ est simple et sans ambiguïté : « « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (V. 37-39)

Ses ennemis cherchent, une fois de plus à mettre le Christ à l'épreuve mais celui-ci offre la seule réponse vraie qui exige de tout homme un acte d'offrande : aimer. Certes, la première valeur est celle d'aimer son Dieu. Cela est normal car il est le père de toute création et notre identité passe par une telle confession. Il est l'origine de tout. Cependant , le second qui lui est semblable sera justement d'aller au-delà de soi-même et d'aimer l'autre, le reconnaître comme un frère ou une sœur. Le docteur de la loi que cite Luc pose une question supplémentaire : aimer son prochain, certes, mais « qui est mon prochain ? » (Lc 10, 29) et la réponse de Jésus ne sera pas qu'une réponse sèche, mais au contraire, il apportera des éléments nouveaux qui déterminera l'attitude de tout croyant : Après lui avoir raconté la belle histoire du samaritain qui sauve un homme blessé par des bandits : « Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme tombé aux mains des bandits ? » (Lc 10, 36). Aimer, n'est pas un acte statique mais c'est avant tout se faire proche de tout frère et soeur. On ne peut pas simplement aimer en théorie. Nous devons assumer tous les jours que nous devons « nous faire le prochain de l'autre. » On lit de nombreux stickers en anglais ou en français collés sur les murs et les poteaux électriques : « Jésus t'aime », « Jesus loves you ». Tout cela est vrai mais est-ce que la foi est seulement la prise de conscience que nous sommes aimés de Dieu ou est-ce qu'elle révèle, alors, notre devoir, notre responsabilité de nous faire proches des autres. De tous les autres ?

Chaque fois que les pharisiens veulent piéger le Christ, ce dernier les conduit dans sa réponse bien au-delà de leur question. Parce que la foi que porte en nous le Seigneur est une foi qui nous fait naître, grandir, agir à l'avantage de nos frères et sœurs. Sinon, ce ne sera qu'une simple conviction figée pour ne pas dire morte.

Tout dépend, effectivement, de ces deux commandements : aimer Dieu et aimer l'homme. Ces deux commandements sont effectivement semblables et ont tous les deux la même valeur car il n'est pas possible de prétendre aimer l'un sans aimer l'autre, sans se faire le prochain de chacun et il n'est pas possible non plus de proclamer son amour pour son frère et sa sœur sans, tout d'abord aimer son Père. Jésus a su, jusqu'au bout, lui confier sur la croix qu'il remettait son esprit entre ses mains (cf Lc 23,46).

Notre foi ne sera crédible que si nous réussissons à conjuguer ces deux impératifs d'aimer son Dieu et d'aimer les autres. Les pharisiens peuvent être très étonnés d'entendre le Christ proclamer que ces recommandations façonnent notre propre identité et que pour cela il ne faut oublier ni Dieu ni l'homme. Nous sommes loin des rubriques à suivre scrupuleusement. Le vrai croyant est celui qui vit ces deux conseils. Souvent, nous entendons que telle personne était croyante mais pas pratiquante. Reprenons le vrai sens des mots et nous comprendrons ce que signifie « vivre ».

Gérard CROZAT, diacre

Élodie a rejoint la police technique et scientifique en 2022. Passionnée par son métier, elle aime en parler. Dans chacune des affaires, petite ou grande, elle s'engage corps et âme à chercher les indices qui permettront aux victimes d'avancer.

Pour les victimes, elle traque les indices



Élodie est arrivée à police technique et scientifique à Blois en 2022. *DDSP 41*

« *Policière ou maîtresse* », c'est ce qu'Élodie* voulait faire quand elle était petite. Originaire d'un quartier difficile du Val-d'Oise, elle a toujours voulu « *aider les gens et faire le bien* ». Davantage scientifique que littéraire, la jeune femme est devenue policière auxiliaire après l'obtention de son bac scientifique et du concours d'adjoint de sécurité (aujourd'hui appelé policier adjoint). En 2007, après trois mois à l'école de police, elle a pris ses fonctions dans le Val d'Oise où être une femme lui a valu d'être plus mise à contribution pour la « *paperasse* » que sur le terrain. Mutée en Moselle, c'est là que la jeune femme a véritablement découvert le terrain « *et notamment la PTS* (ndlr. police technique et scientifique) *quand on devait faire la sécurisation de leurs interventions* ».

Trois ans plus tard, Élodie a passé le concours d'ASPTS (Agent spécialisé de la Police technique et scientifique). À Strasbourg, puis à Lille, Arcachon et à Blois, elle découvre différents fonctionnements passant de la petite et moyenne délinquance (vol à la roulotte, cambriolage, etc.) où « *seules les zones d'effractions sont manipulées* » à des affaires beaucoup plus « *sensibles et importantes* ». D'environ trois prélèvements biologiques dans des affaires de petite et moyenne délinquance, elle change de dimension lorsqu'il s'agit d'affaires criminelles. « *On a la combinaison intégrale mais malgré tout on part du principe qu'on va laisser quelque chose de nous sur place en arrivant et repartir avec quelque chose de là-bas. C'est un principe d'échange.* »

Pas de petite affaire

En service ou lors de son astreinte, Élodie peut être appelée à n'importe quel moment du jour ou de la nuit et doit intervenir dans un délai d'une heure maximum sans jamais trop savoir ce qui l'attend. Elle ou l'un de ses trois collègues peut alors se retrouver en première ligne d'une découverte de cadavre ou d'un accident de la route grave impliquant un pronostic vital engagé.

Sur place, quelle que soit l'affaire ou le drame qui se joue, tout est passé au peigne fin. Sa mission consiste notamment à fixer la scène dans le temps grâce aux photos, à rechercher et prélever les traces et indices (ADN, empreintes, etc.) parfois en utilisant des techniques spécifiques dans des domaines précis comme avec l'odorologie qui revient à faire intervenir un chien spécialement formé pour reconnaître des odeurs humaines.

Ce contact avec le terrain, elle ne l'abandonnerait pour rien au monde. « *C'est important de parler avec les gens, qu'ils voient qu'on s'occupe d'eux. Même sur ce qu'on peut appeler un petit fait, ça a de l'importance et on ne les oublie pas. On fait notre maximum, quelle que soit l'affaire, et même si parfois on ne trouve rien.* » Avec la prolifération d'informations divulguées par les médias, l'intelligence artificielle ou à travers les séries, Élodie avoue « *qu'on trouve de moins en moins de traces sur les scènes, beaucoup trop de choses sont dites et cela nous nuit beaucoup* ». Heureusement, parfois ce sont bien les recherches d'Élodie qui donnent lieu à l'inculpation ou la disculpation d'un suspect.

Gérer la pression et ses émotions

Ne pas toujours trouver est une frustration qu'il faut savoir gérer. Tout comme la pression, celle qui peut logiquement venir de la hiérarchie, des magistrats, des médias dans les plus grosses affaires, mais surtout celle qu'on « *se met pour les victimes* ». Ce ne sont pas les statistiques qui motivent Élodie mais l'apaisement des victimes. « *On se tient au courant avec les enquêteurs de ce que deviennent les affaires. On pense toujours aux victimes. Leur regard change quand on arrive à identifier l'auteur parce qu'avant cela, beaucoup se sentent coupables.* »

Confrontée à la mort et à certaines histoires qui peuvent rappeler la sienne, Élodie mesure l'impact émotionnel d'une profession comme celle-ci. Des scènes marquantes, elle en a vécu plusieurs. Elle n'oubliera jamais ce petit garçon qui voulait montrer son avion à son papa, sans savoir qu'il ne reviendrait pas. Malgré les échanges avec les collègues, la possibilité de parler à un psychologue et des sas de décompression, elle sait qu'une affaire peut faire saturer et craquer. Son quotidien lui a appris que la mort peut frapper n'importe quand, n'importe comment alors « *je profite de chaque instant, de vivre au jour le jour. Et j'ai besoin de dire à mes proches que je les aime.* » Avec eux, elle s'autorise aussi à ne pas toujours être bien. « *Je ne ramène pas les affaires à la maison mais les émotions ça arrive. Et si ça devenait trop lourd à porter pour moi comme pour eux, j'arrêterais.* »

Méryl SERTHELON

** Le prénom a été modifié.*

Manifestations Lundi 19 octobre, les habitants de nombreuses communes du département se sont mobilisés pour condamner les violences du week-end et réaffirmer leur attachement aux valeurs républicaines.

Des communes unies face aux débordements

Lundi 19 octobre, nombreux sont les habitants et les élus à s'être rassemblés sur le parvis de la mairie. Dans le sillage de l'appel national au civisme, ils ont tenu à exprimer leur rejet absolu des saccages survenus le week-end dernier en France et ont réaffirmé leur attachement indéfectible aux institutions de la République.



50 personnes étaient rassemblée à Trélissac en fin de journée. *Mairie de Trélissac*

Au lendemain des graves débordements qui ont émaillé les mobilisations du samedi 17 et du dimanche 18 octobre 2026 à travers le pays (marqués par des pillages de commerces et des incendies de bâtiments publics dans plusieurs grandes villes de la région, notamment à Bordeaux et à Limoges), la lassitude et la colère ont laissé place à la solidarité républicaine.

Répondant à l'appel urgent de l'Association des maires de France (AMF) relayé par les municipalités, une foule solidaire s'est réunie place de la Halle à Domme. Élus locaux et anciens élus, représentants associatifs, commerçants et citoyens de tous horizons ont fait bloc pour dénoncer des actes inacceptables et sans excuse. Lors de sa prise de parole, Jean-Claude Cassagnole, maire de Domme, a insisté sur la nécessité de dissocier le droit fondamental de manifester pacifiquement des actions destructrices menées par des groupes radicaux. L'atmosphère était empreinte de gravité mais résolument unie. À travers ce rassemblement, la bastide périgourdine envoie un message clair : face aux tentatives de déstabilisation et au désordre, la solidarité et les valeurs républicaines demeurent le ciment de la communauté dommoise.

À Chancelade, les élus ont adressé leur soutien « *aux forces de l'ordre, aux services de secours, aux agents publics et à toutes celles et ceux qui ont été confrontés à ces violences ou qui se mobilisent pour assurer la continuité du service public* ». Même son de cloche à Trélissac où les habitants étaient attendus à 18h00 sur le parvis de la mairie. Ils étaient une cinquantaine d'élus et d'habitants à répondre à l'appel de l'Association des maires de France. Au nom de la municipalité, Benoist Guillet, deuxième adjoint, a condamné ces violences et rappelé l'importance du dialogue, de l'apaisement et de la fraternité. Après une Marseillaise chantée ensemble, les participants ont prolongé ce moment par des échanges autour de la situation actuelle.



Lundi 19 octobre, les habitants de Domme se sont mobilisés suite à l'appelle de l'AMF. *Mairie de Domme*

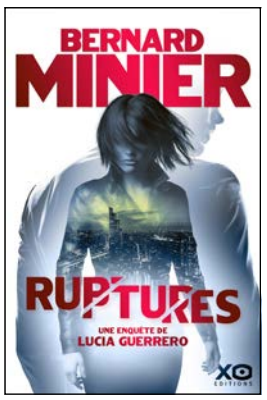
Fanny Castaignède, maire de Boulazac Isle Manoire, a de son côté annoncé que l'État se devait d'investir dans sa jeunesse, dans l'éducation et dans les services publics, « *pour construire un avenir meilleur, plus juste et plus solidaire* ». Dans un communiqué envoyé à la presse, l'édile a conclu : « *Nous nous faisons également le relai de la demande de mise en place d'une commission parlementaire relative aux violences de ces dernières semaines, dans toutes leurs dimensions, et aux réponses apportées par les autorités compétentes.* »

Audrey Massias

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Ruptures

Avec « Ruptures », paru chez XO, Bernard Minier nous propose la troisième aventure de son héroïne espagnole, Lucia Guerrero, membre de la guardia civil. Au cours d'une gigantesque panne d'électricité qui paralyse l'Espagne, Emma Bosch, directrice de la filiale espagnole de StarCo, une multinationale américaine, est assassinée alors qu'elle se rendait au chevet de son père dont la vie dépend d'un respirateur artificiel. Chargée de l'enquête, Lucia découvre que plusieurs femmes, en Espagne et aux Etats-Unis, ont été tuées ; toutes travaillaient pour StarCo, toutes étaient enceintes. Milton Gail, le multimilliardaire propriétaire de StarCo, est un personnage fantasque, un des plus puissants de la planète, qui règne sur l'IA, la conquête spatiale et tous les domaines qui engendrent le futur (toute ressemblance avec Elon Musk ne doit rien au hasard). Lucia, qui n'a peur de rien, demande à pouvoir mener son enquête aux Etats-Unis (Gail est un grand ami du président Trump). Contre toute attente, le milliardaire invite la gendarme à mener ses recherches au sein de sa société si secrète. Obsédé par le dépeuplement de la planète, il lui avoue être le père de tous les enfants qu'attendaient les victimes. Lucia découvre vite que StarCo est un panier de crabes. Un excellent thriller qui surfe sur le monde actuel et ses préoccupations les plus graves (écologie, liberté, démocratie).



Jean-Luc Aubarbier, écrivain.

Parution du livre « Châteaux, manoirs et logis du Périgord »

Pour faire suite à l'article du 5 juin 2026 de Titia Carrizey-Jasick, nous arrivons au terme de notre voyage livresque, sur les châteaux, avec la réunion de lancement, prévue le samedi 31 octobre de 10 h à 18 h au logis de l'abbé de l'Abbaye de Chancelade. Vous aurez la possibilité d'acquérir un exemplaire numéroté, du beau livre annoncé « Châteaux, Manoirs et Logis du Périgord » aux Éditions La Geste. Les amateurs ne pouvant être présents à Chancelade le 31 octobre, peuvent commander le livre directement à l'éditeur (www.gesteditions.com) ou en librairies. Il sera partout où des livres se commandent (FNAC, Amazon etc...).

Glady de BRÉGEOT (clp)

Les rendez-vous de Glady

Laetitia Morlat a hissé le Périgord Vert vers un tourisme d'exception

Le Périgord vert perd Laetitia Morlat, celle qui a su attirer une clientèle haut de gamme dans le Mareuillais grâce à son groupe Quiet Luxury.

Le Périgord vert et plus précisément le Mareuillais a appris le décès de Laetitia Morlat, comme une injustice. Elle était celle qui a réussi à amener une clientèle exigeante, que les sites de réservation orientaient volontiers sur les autres couleurs du Périgord. Elle a reçu, récemment, la médaille du tourisme.

Il y a plus d'une décennie, après avoir parcouru le monde, avec sa famille, cette jeune femme, née à la commanderie de Fronsac à Vieux-Mareuil, y avait installé son groupe Quiet Luxury investi dans la joaillerie, la gastronomie et dans l'hébergement destiné à une clientèle exigeante.

À la tête du Domaine de Vieux-Mareuil, comprenant outre Fronsac, Chanet et la Roussie ainsi que le château de Bagatelle à Saint-Front-sur-Nizonne, elle avait adjoint au groupe, le domaine de Lavy à Saint-Pierre-de-Côle, le moulin de Vigonac à Brantôme, une ferme en conversion bio et le Domaine de Montagenet, à Saint-Martial-de-Valette, où elle projetait d'accueillir des personnes en souffrance.

Tous ces lieux historiques, proposés à des hôtes, sont aujourd'hui, des écrins qui contiennent des trésors de raffinement.

Son concept de transposition a été le même pour toutes les propriétés du groupe. Quand, elle a sauvé Chanet, elle a conservé aux bâtiments un esprit médiéval, avec sa tour du XV[e] siècle, son logis du XVI[e] siècle, soudés à une chapelle du XVIII[e] siècle. En revanche, l'intérieur était entièrement remanié, en introduisant des matériaux nobles et l'apport de la technologie du XXI[e] siècle, pour un confort haut de gamme. Le mobilier contemporain, la qualité des matières et des teintes, le transcendent, pour en faire un art de vivre. Elle s'entourait toujours des meilleurs artisans locaux, décorateurs et artistes, pour réinventer, par exemple, les décors Renaissance des poutres ou harmoniser par des décors certains espaces.

Les abords, premier regard sur les sites, n'étaient jamais oubliés avec des jardins de senteurs, des galeries de verdure.



L'ancienne commanderie de Fronsac. *Glady de BRÉGEOT (clp)*



Le manoir de Fronsac. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

L'ancienne commanderie de Fronsac à Vieux-Mareuil : siège du groupe

Le manoir de Fronsac et sa chapelle sont construits au XV[e] siècle, après la destruction anglaise, en presque totalité des quatorze paroisses, de la baronnie installée à Mareuil.

La maison forte de Fronsac est de plan rectangulaire, dotée d'une tour d'escalier circulaire avec une porte d'entrée en arcade. Les murs sont épais et talutés en éperon aux angles et percés de meurtrières. On y remarque, comme sur la chapelle, la présence de fenêtres à meneaux du XVI[e] siècle, barreaudées plus tard, comme en témoignent les trous d'ancrage.

Deux bâtiments ont été entièrement restaurés, l'un assez ancien à l'est et l'autre en 1920, contre le mur pignon sud.

Récemment la chapelle a reçu une fresque dédiée à Sainte Marie-Madeleine, réalisée par Christophe Boucher.

Désormais, le domaine de Vieux-Mareuil et ses quatre propriétés forment des demeures prestigieuses aux charmes et à l'authenticité inégalables, toutes bordées par la forêt, avec des vues à couper le souffle. Ces bâtisses se privatisent à l'occasion d'évènements, comme des séminaires ou des mariages mais aussi pour se retrouver en famille.

Fronsac constitue la bâtisse principale du domaine.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Agenda

Par ici les sorties

PÉRIGORD BLANC

BOULAZAC. *La nuit du cirque* avec deux spectacles et un repas, le vendredi 13 novembre à la plaine Lamoura à partir de 19 h. Tarifs de 20 à 30 euros. Billetterie : https://agora-boulazac.fr/event/la-nuit-du-cirque-2-spectacles/ Tél. 05.53.35.59.65.

CHANCELADE. Exposition : *Griffonne, une héroïne diaboliquement attachante,* jusqu'au 28 octobre à la bibliothèque. Entrée libre et gratuite. Tél. 05.53.08.25.59.

COULOUNIEIX-CHAMIERS. Parcours éphémère Terra Aventura sur Coulounieix-Chamiers et Périgueux dans le cadre du mois du climat, parcours de 5 km, durée environ 2 h au départ du Sîlot jusqu'au 1er novembre. Site internet : www.grandperigueux.fr.

- Jeux de société, le samedi 24 octobre de 14 h à 18 h à l'Espace Xavier-Aicardi. Amicale des Locataires de Chamiers au 06.89.16.08.33.

PÉRIGUEUX. Exposition : *L'Homme et le trait* de José Muñoz au musée d'art et d'archéologie du Périgord jusqu'au 3 janvier 2027. Tél. 05.53.06.40.70.

- Ateliers danse et théâtre par la compagnie Structure au Paradis - Galerie verbale : atelier de danse contemporaine en duo (adultes), le lundi 26 octobre de 19 h à 21 h et Danse-théâtre en famille (3 à 8 ans), le samedi 31 octobre de 10 h à 11 h 15. Tarifs : 26 octobre - 15 euros ou 10 euros tarif réduit ; 31 octobre - 16 euros par duo. Inscription indispensable au 05.53.35.20.93.

ST-ASTIER. Match de handball, le samedi 24 octobre à 12 h 30 au gymnase du Roc. Informations : JSA Handball Saint-Astier au 06.34.30.62.43.

- Dans le cadre d'Octobre rose, randonnées pédestres et trail loisirs, organisé par la ville de St-Astier et l'association, l'amicale laïque l'Étoile - le Nordic Club Astérien, le vendredi 30 octobre. Accueil à partir de 18 h 30 pour les inscriptions du complexe sportif Gimel. Tarif : 10 euros et gratuit pour les moins de 10 ans. Trois parcours : Circuit de 3 km avec une surprise sur le parcours pour les tout-petits. Circuit de 6 km avec un passage dans le château de Puyferrat et la chapelle des bois. Circuit de 12 km pour les plus sportifs avec ravitaillement. À l'arrivée une soupe à la citrouille sera offerte aux participants. Les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer. Apporter sa lampe frontale et son gilet fluorescent. Renseignements au 06.30.86.26.51.

- Exposition : ***De la chasse au banquet, se nourrir de la Préhistoire à l'Antiquité*, dévernissage** le vendredi 6 novembre à 10 h à la Résidence des Chênes - ADPH.

- Humour. *Fille de joie,* seule en scène avec Thaïs, le vendredi 6 novembre à 20 h 30 au centre culturel La Fabrique.



Les Fatals Picard en concert, le 7 novembre à Bergerac. *Nathanael MASSON*

Tarif : 21 euros, abonné et réduit : 16 euros. Billetterie du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à midi au centre culturel. Renseignements : 05.53.02.41.99 - culture@saint-astier.fr.

PÉRIGORD NOIR

AZERAT. Conférence : *La photographie et la peinture* avec Reg Alcom, le dimanche 25 octobre à 17 h à la salle du Cuvier. Infos : 06.27.27.68.56.

HAUTEFORT. Loto des sorciers, le mardi 27 octobre à 10 h 30 à la bibliothèque. Loto spécial Halloween destiné aux enfants à partir de 6 ans. Infos : 05.53.50.13.32.

LE LARDIN-ST-LAZARE. 6e salon du livre régional, organisé par l'association Hahaha Éditions, à la salle des fêtes, le dimanche 25 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Rencontrez les auteurs et découvrez romans, récits et ouvrages consacrés au territoire. Ambiance conviviale. Gratuit.

TOURTOIRAC. Concert d'Automne, par l'Ensemble vocal de Terrasson dirigé par Andrew Field, le dimanche 25 octobre à 17 h à l'église abbatiale. Entrée libre. Collecte en fin de concert.

VILLAC. *« Marcel à l'foufelle »,* spectacle musical comique de La Grive Musicienne, le samedi 24 octobre à 19 h à la salle des fêtes. Baraque à frites et petite restauration sur place. Entrée : 8 euros ; gratuit pour les enfants. Tél. 06.73.66.35.61.

PÉRIGORD POURPRE

BERGERAC. Ciné rencontre : ***Justin le Juste* d'Éric Barbier, en présence de Renaud Barbier,** compositeur de la musique de film, le vendredi 23 octobre à 20 h au centre culturel La Fabrique. Plus de renseignements au 05.53.02.41.99 ou lafabrique24.fr

- Ateliers Fanzines, le samedi 24 octobre et mercredi 28 octobre de 14 h à 16 h au Rocksane. Gratuit.

- Halloween à l'Aqualud (pour les 6 à 12 ans) - parcours sur deux bassins, le mardi 27 octobre de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h. Les enfants non nageurs sont acceptés (sans les parents). Tarif : prix de l'entrée uniquement. Inscription obligatoire jusqu'au 24 octobre à l'accueil de l'Aqualud ou au 05.53.22.28.80.

- concert des Fatals Picards, le samedi 7 novembre à 20 h à l'Espace Étincelle. Tarifs : 29 et 35 euros. Billetterie en ligne : https://www.fatalspicards.com/event/espace-etincelle/

EYMET. Atelier d'art : Modelage, le samedi 24 octobre de 14h à 17h au Brine, 17 rue de l'Engin. Tarif : 50 euros. Informations : www.brine.art

- Projection de deux films au cinéma l'Eden, le samedi 24 octobre : *Le corset,* film d'animation à 16 h 30 et *Justin le Juste,* film de guerre à 20 h 30.

- Bastides en fête, les samedi 24 et dimanche 25 octobre. De nombreuses animations sont proposées. Informations à l'Office de Tourisme au 05.53.23.74.95.

- Brocante, organisée par Gallinato organisation, le dimanche 25 octobre de 8 h à 16 h sur la place Gambetta. Tél. 06.16.73.04.02.

- Veillée Kamishibaï avec Robert Jessel, le jeudi 29 octobre à 18 h à la librairie La Mauvaise Herbe. Gratuit.

- *Les monstres s'invitent en ville*, grande parade de monstres, le vendredi 30 octobre à 16 h, départ du parc G.-Forestier, suivie d'un goûter au jardin de Cadix proposé par l'APE.

- Dans le cadre de Jazz off' Maquiz'art, **concert de Dal Sasso Big Band, *« Africa/Brass Revisited »***, le samedi 31 octobre à 20 h 30 à L'Eden. Tarifs : 28 euros ou 20 euros. Formule restauration à 19 h 30 (17 euros). Billetterie sur maquizart.com.

SINGLEYRAC. Sortie mycologique organisée par la société mycologique du Périgord, le mercredi 28 octobre, départ à 9 h 30 sur le parc de stationnement du Village Vacances. Programme : 12 h pique-nique tiré du sac, 14 h identification des champignons avec la participation de mycologues. Renseignements : Pierre Bacogne au 05.53.23.91.80.

PÉRIGORD VERT

LANOUAILLE. *Ma sœur*, solo de cordes chantées avec Gabrielle Gonin, contrebassiste et chanteuse, le jeudi 19 novembre à 20 h 30 à la médiathèque. Tarifs : plein 10 euros, réduit 5 euros sous conditions. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au 05.53.62.46.58.

LA ROCHE-CHALAIS. Grand loto des pompiers, le vendredi 23 octobre à 20 h 30 à la salle de spectacles. Ouverture des portes à 19h.

LÉGUILLAC-DE-CERCLES. Concert du groupe Basa Duo au café associatif, le samedi 24 octobre à 21 h. Participation au chapeau. Renseignements : 06.50.36.04.70.

RIBÉRAC. Atelier des Archives départementales extra muros : ***Responsables mais non coupables : femmes acquittées du crime sur leur conjoint entre 1900 et 1950*** avec Sylvie Vidal et Denis Bordas, Archives de la Dordogne, le samedi 14 novembre à 15 h à la médiathèque. Durée 1 h 30. Entrée libre. Sur inscription sur place ou au 05.53.03.33.33.

VILLARS. Exposition : *Du bois des rêves* de Bastien Lemaître et Ross Gashau jusqu'au 31 octobre au château de Puyguilhem. Tarifs entrée du château : plein 7 euros, réduit 5,50 euros (6-26 ans). Billetterie : https://www.chateau-puyguilhem.fr/

Écologie Trélissac distribue gratuitement du compost issu des déchets verts de la commune les 28 et 31 octobre 2026 aux ateliers municipaux, sur présentation d'un justificatif.

Deux nouvelles distributions gratuites de compost



La distribution se déroulera aux ateliers municipaux, 42 avenue de l'Automobile à Trélissac. *Mairie de Trélissac*

TRÉLISSAC

La Ville de Trélissac renouvelle son opération de distribution gratuite de compost à destination des habitants de la commune. Deux rendez-vous sont proposés les mercredi 28 et samedi 31 octobre 2026, aux ateliers municipaux.

Issu de la valorisation des déchets verts collectés tout au long de l'année par le service Espaces Verts, ce compost constitue un amendement organique naturel destiné à améliorer la qualité des sols des jardins et potagers.



La Ville de Trélissac renouvelle son opération de distribution gratuite de compost. *Mairie de Trélissac*

Cette opération s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire : les déchets verts issus de l'entretien de la commune sont transformés en compost, puis redistribués gratuitement aux habitants. Une manière concrète de valoriser les ressources locales tout en encourageant des pratiques de jardinage durables.

Deux dates sont proposées : mercredi 28 octobre, de 14h à 17h et samedi 31 octobre, de 9h à 12h.

La distribution se déroulera aux ateliers municipaux, 42 avenue de l'Automobile à Trélissac.

Réservée aux particuliers domiciliés sur la commune, elle est accessible sans inscription préalable. Les habitants devront présenter un justificatif de domicile et apporter leurs propres contenants. La quantité distribuée est limitée à 500 kg par foyer.

Le compost distribué n'est pas du terreau. Pour être utilisé correctement, il doit être mélangé à de la terre, à raison d'un tiers de compost pour deux tiers de terre.

Renseignements : Service Espaces Verts de la Ville de Trélissac au 06.80.37.32.18.

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-du-Roc-en-Mussidanais. Dimanche 25 octobre : 11 h à St-Georges.

St-Front-St-Étienne. Samedi 24 octobre : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 25 octobre : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 25 octobre : 10 h 30 à Vergt.

St-Louis-les-Deux-Rivières. Samedi 24 octobre : 18 h 30 au Escoire. Dimanche 25 octobre : 10 h 45 à Trélissac.

St-Jacques-du-Causse. Dimanche 25 octobre : 10 h 30 à Coulaures.

St-Pierre-St-Paul-des-Rives-de-l'Isle. Samedi 24 octobre : 18 h à Razac-sur-l'Isle. Dimanche 25 octobre : 9 h à Bourrou, 10 h 30 à Neuvic.

St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 24 octobre : 17 h 30 à Château-l'Évêque, 18 h 30 à Chancelade. Dimanche 25 octobre : 9 h à Agonac, 10 h 30 à Chancelade.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Samedi 24 octobre : 18 h à Mauzac. Dimanche 25 octobre : 9 h à Ste-Alvère, 11 h à Lalinde.

Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Samedi 24 octobre : 18 h 30 à Montazeau.

St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 24 octobre : 18 h 30 à St-Cybard et à Prigonrieux. Dimanche 25 octobre : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Villamblard, 18 h 30 à St-Jacques.

St-Martin-des-Vignes. Samedi 24 octobre : 17 h 30 à Pomport. Dimanche 25 octobre : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

Budget : les méthodes pour ne plus être dans le rouge

PRATIQUE Comment bien gérer son budget pour réduire son découvert et se constituer une épargne ? Il existe diverses méthodes, facilement applicables par tous. **En partenariat avec Lafinancepourtous.com.**



Les trois étapes pour établir son budget

La première étape consiste à faire un check-up de vos revenus et de vos dépenses. Examinez attentivement votre relevé de compte, notez vos sources de revenus et tous les postes de dépenses, sans oublier celles du quotidien. Pour la deuxième étape, catégorisez vos dépenses par degré de contrainte. Les dépenses fixes correspondent aux charges obligatoires (comme les impôts) et aux obligations résultant d'un contrat (loyer, assurance, factures d'énergie, abonnements téléphoniques…). Les dépenses réductibles sont des dépenses courantes, le plus souvent absolument nécessaires : alimentation, transport… Enfin, les dépenses reportables correspondent à des coûts occasionnels ou plus irréguliers, qui peuvent être reportées dans le temps : habillement, loisirs, voyages… En troisième étape, établissez votre budget. Listez vos revenus et vos dépenses dans un outil de gestion de budget : tableur Excel, logiciel de gestion de budget, application mobile… Identifiez des pistes d'économies (suppression des abonnements en doublon ou des services non utilisés).
Puis suivez régulièrement votre budget, quelques minutes par semaine. Vous pourrez ainsi procéder à des ajustements avant que votre situation financière ne se dégrade.

La règle des « 50/30/20 » pour gérer son budget

D'autres méthodes peuvent vous aider à gérer votre budget. La règle du « 50/30/20 », développée en 2005 par la sénatrice américaine Elisabeth Warren dans un guide pratique de gestion budgétaire, vise à simplifier la gestion du budget, en répartissant ses revenus en trois catégories de dépenses :
• 50 % pour les dépenses essentielles : loyer, transport, assurances, impôts, alimentation…
• 30 % pour les dépenses dites de loisir (sorties, sports, vacances…).
• 20 % pour l'épargne.
Cette répartition peut être adaptée selon sa situation familiale et ses revenus.

La méthode des enveloppes

La méthode des enveloppes, déjà familière au début du XXème siècle, a été remise en avant notamment sur les réseaux sociaux. Il s'agit de retirer en espèces chaque mois l'argent nécessaire pour régler les besoins courants, et de le répartir dans différentes enveloppes, en fonction des types de dépenses : « nourriture », « entretien de la maison », « loisirs », « épargne » … Le montant alloué à chaque poste de dépenses par mois dépend de son budget global.
Cette méthode peut aider au règlement des dépenses du quotidien. Après avoir réglé les charges contraintes telles que loyer, impôt, assurance, par virement, prélèvement ou éventuellement par chèque.
Cette méthode se décline aussi sous forme de sous-comptes associés à un compte bancaire principal ouvert auprès de néobanques essentiellement.

Plafonnement des frais d'incidents bancaires

Les incidents de paiement génèrent de nombreux frais : agios en cas de découvert, commission d'intervention pour dépassement de découvert, frais de rejet de prélèvement ou de virement… Certains de ces frais d'incident bancaire sont plafonnés par la loi.

Montant maximum légal des frais bancaires pour incident de paiement

Dépassement de découvert (commission d'intervention)	**8 €** par opération et **80 €** par mois au maximum *Personne bénéficiaire d'une OCF* :* **4 €** par opération et **20 €/mois** au maximum
Rejet de chèque (pour défaut de provision)	Selon le montant du chèque rejeté • inférieur ou égal à 50 € : **30 €** • supérieur à 50 € : **50 €**
Rejet de virement ou de prélèvement	ne peut excéder le montant du virement ou du prélèvement rejeté, plafonné à **20 €**
Saisie administrative à tiers détenteur (SATD)**	Frais plafonnés à **10 % du montant saisi, dans la limite de 100 euros**
Plafonnement global de 9 frais d'incidents bancaires (hors agios et frais de saisie sur compte bancaire)	*Personne identifiée en situation de fragilité financière par leur banque (hors OCF) :* **25 €/mois** *Personne bénéficiaire d'une OCF :* **20 €/mois** et **200 €/an**

(*) OCF : offre spécifique pour client en situation de fragilité financière souscrite auprès de sa banque
(**) Saisie notifiée par une administration (État, commune, hôpital…)

Glossaire

Découvert bancaire :
Le découvert bancaire correspond à une situation où le solde du compte devient négatif (débiteur), les sommes débitées du compte étant supérieures au solde disponible.

Relevé de compte :
Le relevé de compte récapitule toutes les opérations passées au crédit et au débit du compte bancaire au cours d'une période donnée (le mois généralement) et le solde créditeur ou débiteur du compte.

Néobanque :
Une néobanque est un établissement financier 100 % digital, sans agence physique, qui propose des services de paiement ou bancaires via une application mobile.

La méthode « BISOU » pour maîtriser ses dépenses

La méthode BISOU n'est pas un nouvel outil pour gérer son budget, mais un moyen mnémotechnique pour consommer de manière plus responsable et aider à maîtriser ses dépenses.
C'est une méthode simple pour éviter les achats compulsifs, en se posant plusieurs questions avant l'achat. Et une solution pour faire des économies tout en protégeant la planète.
« BISOU », c'est l'acronyme qui permet de s'interroger sur 5 points clés :
B comme Besoin : cet achat correspond-il à un besoin réel ou est-ce que j'achète uniquement pour combler un manque ou une émotion ?
I comme Immédiat : est-ce que j'en ai besoin immédiatement ? Ou est-ce que je peux attendre un peu avant d'acheter : dans quelques jours, le besoin existera-t-il encore ?
S comme Semblable : est-ce que j'ai déjà un bien ou un produit qui remplit la même fonction, le même usage ?
O comme Origine : où et comment le produit a-t-il été fabriqué ? S'agit-il d'un produit durable, fabriqué localement ?
U comme Utilité : est-ce que je vais vraiment m'en servir et à quelle fréquence ?
Les réponses à ces questions peuvent orienter ses comportements d'achat, et permettre de faire des économies en achetant seulement ce qui correspond à un réel besoin. La méthode BISOU peut redonner du sens à ses achats, en évitant la surconsommation.

lafinancepourtous
INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC

La finance pour tous est une association d'intérêt général qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière des Français.

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

Événement La traditionnelle Fête des paniers a attiré un public nombreux dimanche 11 octobre à Sainte-Eulalie-d'Ans pour découvrir l'art de la vannerie et ses cultures.

Un grand succès pour la Fête des paniers



Sur le marché. *Michel PITOUT (clp)*



À la découverte des paniers. *Michel PITOUT (clp)*

PÉRIGORD NOIR - SAINTE-EULALIE-D'ANS

Dimanche 11 octobre, la traditionnelle Fête des paniers de Sainte-Eulalie-d'Ans a une nouvelle fois attiré un public nombreux. Créé en 2003, cet événement incontournable, désormais reconnu bien au-delà des frontières du département, a mis à l'honneur l'art de la vannerie sous toutes ses formes. De nombreux artisans vanniers étaient réunis pour exposer leurs créations et faire des démonstrations en direct. Le public a ainsi pu découvrir la diversité des matériaux travaillés : osier (dans ses déclinaisons jaune, vert et marron), rotin, ronce, noisetier ou encore châtaignier. Cette édition a voyagé à travers les cultures du monde entier, présentant aussi bien le rotin des jungles de Bornéo que le tressage amérindien des montagnes Adirondack, la teinture végétale du Proche-Orient ou le tissage traditionnel de Kyoto. Un véritable hommage au savoir-faire mondial, incarné par les mains expertes des vanniers du Périgord noir. Le marché artisanal s'était enrichi de la présence de bijoutiers, tourneurs sur bois, céramistes et potiers, tandis que des producteurs locaux proposaient des produits de saison. Côté animations, à l'issue de la messe, la Chorale de Mayac a offert un aperçu de son répertoire, accompagnée par Jo Mc Kanzo, sonneur de cornemuse écossaise. Le week-end avait débuté dès la veille avec un atelier de vannerie animé par Timothée Cousin et Serge Mazeau, avant de s'achever le soir en musique avec un concert rock du Duo Maiscantes.

Michel PITOUT (clp)



Un joueur de cornemuse. *Michel PITOUT (clp)*

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 8 au 15 octobre : Manël Lazard (Boulazac-Isle-Manoire), Tallulah Heuzé Febvre (Sarliac-sur-l'Isle), Rose et Élizabeth Audivert Bradley (Trélissac), Sam Vanpoucke (Trélissac), Freya Amand (St-Germain-du-Salembre), Neïla Benmammar (Marsac-sur-l'Isle), Marie-Lou Dumas Larrénie (Périgueux), Alice Fournet-Choron (Thiviers), Aurore Montégnie (St-Saud-Lacoussière), Salomé Dulon Fillioud (St-Vincent-sur-l'Isle), Marceau Martrenchas (Mensignac), Zélie Lacombe (Périgueux), Élyo Saubusse (Cubjac), Louane Morange (Le Buisson-de-Cadouin), Élio Adon (Périgueux), Naël Bacar (Bassillac), Arthur Simon (Chancelade), Mawa Kone (Périgueux), Gabin Fagny Batina (Monpazier).

Décès du 26 septembre au 2 octobre : Brigitte Martin (68 ans, Excideuil), Jean Duprat (92 ans, Allemans), Jean-Michel Coueignoux (83 ans, Lalinde), Véronique Duflos (61 ans, Thenon), Stéphane Fustaud (54 ans, Sarlat-la-Canéda), Jean-Pierre Lacroix (82 ans, St-Léon-sur-l'Isle), Alain Mégé (76 ans, St-Front-la-Rivière), Martine Thelliez (76 ans, Bourgnac), Gilbert Lutz (85 ans, Chancelade), Lucette Combellas (87 ans, Périgueux), Pierre-Antoine Bladt (67 ans, Le Bugue), Michel Douillard (76 ans, Laveyssière), Michel Dupuy (88 ans, St-Astier), Colette Monteil (86 ans, Atur), Daniel Dupont (78 ans, Nontron), Claude Kerkaert (78 ans, Bassillac), Isilda Da Conceicao Costa Martins (77 ans, La Douze).

PÉRIGORD NOIR

Décès du 2 au 15 octobre : Monique Duby (89 ans, Sarlat-la-Canéda), Yvette Roy (93 ans, Sarlat-la-Canéda), Lucette Bayle-Cheyrat (68 ans, Salignac-Eyvigues), Christian Bourg (84 ans, Bergerac), Anne Sazarin (95 ans, Sarlat-la-Canéda), Marc Lacombe (79 ans, Archignac)

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 2 au 18 octobre : Adélina Webber (Eyraud-Crempse-Maurens), Candice Vayne (Bergerac), Élowen Huet (St-Capraise-de-Lalinde), Luca Cozma (Bergerac), Ysao Huqueleux (St-Capraise-de-Lalinde), Marceau Flayol (Ménesplet), Milo Bourg Mouret (Lamonzie-St-Martin), Lorenzo Sanchez Chabru (Mouleydier), Alma Adignot (Lamonzie-St-Martin), Jules Bardon (Lauzun).

Décès du 2 au 18 octobre : Yvette Ségalat (87 ans, Bergerac), Andrée Tissot (95 ans, Faurilles), Suzanne Meynier (100 ans, St-Seurin-de-Prats).

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR

Les-Trois-Ermites-en-Terrassonnais. Samedi 24 octobre : 18 h 30 à Bersac. Dimanche 25 octobre : 11 h à l'abbaye de St-Sour.

N.-D.-de-Capelou. Dimanche 25 octobre : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès, 14 h 30 à l'abbatiale de Paunat.

St-Éloi-des-Forges. Dimanche 25 octobre : 9 h 30 à St-Agnan.

St-Pierre-de-Vézère. Dimanche 25 octobre : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Dimanche 25 octobre : 10 h 30 à St-Sacerdos.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 24 octobre : 18 h à La Chapelle-Faucher. Dimanche 25 octobre : 10 h 30 à La Coquille.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 24 octobre : 18 h à Payzac. Dimanche 25 octobre : 11 h à Excideuil.

St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 24 octobre : 18 h à Tocane-St-Âpre. Dimanche 25 octobre : 10 h 30 à Ribérac.

St-Pierre-de-Brantôme. Samedi 24 octobre : 18 h à Brantome. Dimanche 25 octobre : 9 h 15 à Mareuil, 11 h à Brantome.



Votre Courrier Français EST-IL UNE LICORNE ?

NON ! IL EST BIEN RÉEL ET BIEN D'ICI.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR : dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €. Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Courrier français

Presse & Pluralisme

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Culture Avec la fin de l'été vient le temps du bilan touristique départemental dans les deux zones différentes et complémentaires que sont Pays Basque et Béarn. Remerciements à l'Agence départementale du Tourisme pour le partage de son analyse.

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn

Pyrénées-Atlantiques, la saison estivale 2026 vue par l'Agence départementale du Tourisme

L'étude des volumes de nuitées marchandes et non marchandes de juillet-août 2026 confirme l'attractivité touristique des Pyrénées-Atlantiques, avec des dynamiques bien marquées selon les territoires observés. Le Béarn progresse de 3%, tandis que le Pays basque stabilise sa fréquentation, après deux étés orientés à la baisse. Dans un contexte où les ménages restent attentifs à leurs dépenses, la proximité, la progression de la clientèle espagnole et la bonne tenue de l'hôtellerie figurent parmi les principaux enseignements de l'été.

« Au regard du volume de nuitées marchandes et non marchandes, le département 64 affiche une progression, malgré un Pays basque intérieur et un littoral en demi-teinte. Le Béarn, lui, progresse et continue de séduire aussi bien en campagne qu'en montagne » résume Jacques Pédehontaà, Président de l'Agence départementale du Tourisme des Pyrénées-Atlantiques.

Voisins girondins et visiteurs espagnols soutiennent la destination

Dans un contexte où le budget vacances a été rigoureusement scruté par les ménages, les résultats de l'été demeurent dans la moyenne de ces dernières années pour le 64, signe de la vitalité des territoires et de ses acteurs. La proximité demeure un levier important de fréquentation tout comme la capacité des destinations à séduire les marchés étrangers les plus fidèles. Les premières analyses confirment trois tendances fortes de l'été :

La clientèle girondine ressort notamment parmi les marchés en progression (+4%) sur une partie importante du département. Les incendies survenus cet été ont pu favoriser ponctuellement des déplacements vers les Pyrénées-Atlantiques, qu'il s'agisse de séjours chez des proches ou dans des hébergements touristiques. Une hypothèse qui reste toutefois à confirmer… La clientèle espagnole poursuit sa progression (+13%) aussi bien en Béarn qu'en Pays basque, et conforte son rôle de marché stratégique pour la destination Les professionnels de l'hôtellerie affichent des performances encourageantes : le taux d'occupation progresse de 4 points en Béarn et de 2 points en Pays basque.

En Béarn

En Béarn, les nuitées ont progressé de 3% cet été, pour atteindre 2 millions de nuitées (marchandes et non marchandes). La clientèle girondine contribue fortement à cette dynamique avec une hausse de 14%, tandis que la fréquentation espagnole confirme sa progression année après année (+10%). À l'inverse, le marché britannique marque le pas (-25%). Les profils de clientèle restent globalement stables, mais plusieurs territoires font apparaître des évolutions intéressantes selon le niveau de revenus, l'âge ou l'origine géographique.

Sur l'agglomération de Pau, les nuitées progressent de 3% (635.000 nuitées). La hausse de la clientèle girondine permet notamment de compenser le retrait de l'Île-de-France. La clientèle espagnole demeure stable, mais à un niveau déjà particulièrement élevé après plusieurs années de croissance. Les États-Unis et l'Allemagne continuent également de progresser, même si leurs volumes restent plus limités.

Cette hausse est principalement portée par les classes moyennes et les clientèles disposant de revenus plus modestes, contribuant ainsi à diversifier les profils accueillis sur l'agglomération. Pau se distingue également par une meilleure résistance des clientèles âgées de 45 ans et plus.

La montagne béarnaise affiche une belle résistance. En Vallée d'Ossau, le nombre de nuitées est restée stable (230.000). La progression de la Gironde compense notamment les baisses enregistrées en Loire-Atlantique et Région parisienne. Surtout, les Espagnols continuent ici aussi de gagner du terrain et constituent désormais la deuxième clientèle du territoire, derrière le bassin girondin. La clientèle 25-34 ans progresse également, tandis que le segment familial connaît un très léger retrait.

Le Haut-Béarn affiche pour sa part une hausse de 3% (260.000 nuitées). Contrairement à d'autres secteurs béarnais, cette progression repose sur plusieurs marchés plutôt que sur la seule Gironde. Les clientèles belge et espagnole réalisent notamment de belles performances. Le territoire confirme également son attractivité auprès des clientèles urbaines et périurbaines à la recherche de grands espaces. Autre signal favorable, la part des visiteurs 18-35 ans continue d'augmenter année après année.

Enfin, le Pays de Nay progresse de 4% (112.000 nuitées), grâce notamment au retour des clientèles franciliennes. La clientèle belge connaît elle aussi une forte augmentation, bien que son poids reste encore limité. Le Pays de Nay se distingue par la progression continue des clientèles très aisées et urbaines, ainsi que par une hausse du segment familial.

L'évolution des tendances est plus contrastée dans le nord et l'ouest du Béarn.

Les Coteaux Béarn Madiran enregistrent une hausse de 4% des nuitées (270.000), soutenue là encore par la Gironde, tandis que la clientèle britannique recule. Sur ce territoire, les classes moyennes compensent les baisses observées aux deux extrémités de l'échelle de revenus.

En Coeur de Béarn, le volume des nuitées reste stable (167.000). La progression de la clientèle girondine compense plusieurs retraits, tandis que la clientèle espagnole est en baisse. Les clientèles populaires issues des espaces périurbains et ruraux sont moins présentes. Dans un contexte de coût élevé des déplacements automobiles, la question du budget transport peut constituer une piste d'explication sérieuse. Les 18-24 ans, encore minoritaires sur le territoire, progressent néanmoins.

Même stabilité en Béarn des Gaves (157.000). Plusieurs marchés français reculent légèrement mais sont compensés notamment par la Gironde et les Landes. Les Espagnols progressent toujours, à l'inverse des Britanniques, pourtant clientèle historique du territoire. Le Béarn des Gaves se distingue aussi par une progression des classes moyennes urbaines et périurbaines et des 25-34 ans.

Au Pays Basque

Après deux années orientées à la baisse, le nombre de nuitées estivale du Pays basque se stabilise en 2026 autour de 6.000.000.

La clientèle girondine progresse de 3%, tandis que la plupart des autres grands marchés français restent relativement stables.

L'Espagne poursuit sa progression (+14%) et confirme sa place de premier marché du Pays basque, devant Paris et la Gironde.

L'Allemagne affiche également une dynamique favorable (+25%).

Cette stabilité à l'échelle de la destination masque toutefois des situations très différentes entre le littoral, le rétro-littoral, la campagne et la montagne basque.

La destination Bayonne reste stable dans une zone littorale en demi-teinte avec 830.000 nuitées enregistrées.

Sur le littoral, Saint-Jean-de-Luz réalise l'une des meilleures performances de l'été avec +5% de nuitées (774.000), portée notamment par l'Île-de-France et l'Espagne. Cette dernière devient le deuxième marché du secteur derrière Paris. La part des meublés représentant 40% de l'offre marchande sur la cité des corsaires.

Hendaye voit son nombre de nuitées diminuer de 10% (593.000). En effet, Hendaye est passé de 10.000 lits marchands en 2022 à 7.000 lits marchands en 2026. Une baisse qui s'explique notamment par la réglementation des meublés en Pays basque. Environ 700 logements ont été retirés du marché de la location depuis sa mise en application en 2023.

Bidart recule de 3% (776.000) malgré une forte progression de la clientèle allemande et une hausse des Espagnols.

Anglet, elle, atteint 794.000 nuitées (-9%).

À Biarritz, le nombre de nuitées a diminué de 4% (1.000.000), avec notamment un recul de l'Île-de-France et de la Haute-Garonne, partiellement compensé par les progressions de l'Allemagne, de l'Espagne et des États-Unis.

Campagne et montagne basque accusent un recul des nuitées.

Le rétro-littoral connaît un été plus difficile. À Cambo-les-Bains, le nombre de nuitées a reculé de 6% (117.000), tandis que les villages labourdins enregistrent une baisse de 11% (650.000). Dans ces secteurs, les classes moyennes et les clientèles disposant des budgets les plus contraints apparaissent particulièrement en retrait.

En campagne basque, les situations sont également très différentes. Le secteur de Bidache progresse (128.000 soit +7%), soutenu principalement par le marché français. À l'inverse, Hasparren connaît un fort retrait (-11% soit 163.000 nuitées), notamment sur les clientèles de Loire-Atlantique, espagnole et néerlandaise. Saint-Palais affiche -11% (49.000 nuitées), principalement sous l'effet d'un recul marqué de la clientèle francilienne, tandis que les Espagnols progressent légèrement.

Enfin, la montagne basque connaît une saison plus difficile. Pourtant importante halte/départ des Chemins de Saint-Jacques, Saint-Jean-Pied-de-Port, le nombre de nuitées recule de 7% (69.000), avec notamment une baisse de 5% du marché espagnol. Dans les Aldudes, le recul atteint 9% (65.000), avec des baisses enregistrées en Île-de-France, Loire-Atlantique et Haute-Garonne, ainsi que sur le marché espagnol (-7%). À l'inverse, la clientèle américaine continue de progresser année après année et constitue désormais le sixième marché du territoire. La Soule profite d'une hausse de 3% pour atteindre 106.000 nuitées. La fréquentation des deux aéroports de Biarritz-Pays Basque et Saint-Sébastien/Hondarribia est en hausse grâce aux lignes opérées par les compagnies à bas coût.

Du côté des investissements, l'aéroport biarrot ne prévoit toujours pas la mise en place du système d'atterrissage tout temps, d'un coût jugé disproportionné, le nombre de vols déroutés ou annulés ne le justifiant pas. L'aéroport de Saint-Sébastien/Hondarribia qui dépend directement de l'AENA, gérant l'aéroportuaire en Espagne, va bénéficier de 42 millions d'euros d'investissements pour les cinq prochaines années. 20 millions concerneront l'augmentation de la sécurité opérationnelle et des équipements de sécurité (renforcement de l'accotement de la piste, rehaussement de la piste, rainurage de la piste). Ces travaux nécessiteront l'interruption totale de l'activité de l'aéroport durant quatre semaines au premier semestre 2028. Au mois de novembre l'aéroport se dotera cet automne du système d'éclairage PAPI, destiné à guider les pilotes lors de la descente vers la piste pendant l'atterrissage. Il permettra à Iberia et Vueling d'utiliser des avions Airbus A320neo, offrant une capacité supérieure, de l'ordre de 150 à 180 passagers, contre des capacités inférieures pour les appareils actuellement utilisés.

Manex BARACE(clp)



Rencontre insolite sur les routes de montagne. *Manex BARACE(clp)*



Cultures en plaine sur fond de Pyrénées. *Manex BARACE(clp)*



Maison dite de Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz. *Manex BARACE(clp)*



Château d'Andurain de Maytie à Mauléon. *Manex BARACE(clp)*

Retrouvailles Ils ont fêté leurs 75 ans ensemble samedi 17 octobre : les anciens nés en 1951 se sont réunis Chez Nelly au Bistrot de l'Aérodrome pour un moment gourmet entre rires, souvenirs et promesses de se revoir.

Un chaleureux moment partagé par la Classe 71

BISCARROSSE



Les Anciens nés en 1951 ont vécu un temps fort de joie et d'amitié *Jacques Redon*

Samedi 17 octobre, grâce aux organisateurs bénévoles de cette rencontre, les Anciens nés en 1951 (Classe 71) se sont retrouvés pour fêter ensemble leurs 75 printemps. Ils étaient plus d'une vingtaine venus s'attabler Chez Nelly au Bistrot de l'Aérodrome où, de l'avis unanime, ils ont passé un délicieux moment gourmet accompagnés de leurs conjoints. On a reparlé des rues de Biscarrosse qui ont changé, des visages croisés ou perdus de vue et surtout de la catastrophe du méga feu de cet été. Certains ont évoqué les petits-enfants, d'autres leurs projets, ou encore les anecdotes d'antan qui reviennent comme des vagues. Il y a eu des éclats de rire, des silences complices, des « Tu te rappelles de… » qui ont fait surgir des images d'un autre temps. Après le dessert, les discussions se sont prolongées dans une ambiance chaleureuse. Et puis vint ce moment toujours attendu de la photo de groupe, prise dans un joyeux désordre. Chacun cherchait sa place, personne ne voulant être trop devant ou trop derrière. Une photo qui, comme toutes les autres, rejoindra l'album collectif de la Classe 71. Puis l'après-midi commençant à décliner, les départs ont eu lieu mais sans précipitation. On s'est quitté comme on était arrivé : avec enthousiasme et la promesse de se revoir, ressentant ce sentiment rare que ces moments-là comptent plus qu'on ne le dit. Ce jour n'a pas été un repas de plus ; c'était un morceau de vie partagé, un fil de plus tissé dans l'histoire de la Classe 71, un instant simple mais précieux comme Biscarrosse sait en offrir à ceux qui prennent le temps de s'y retrouver.

Dominique BOUDET (clp)

Grands Lacs

La gestion de l'eau et de l'assainissement a fait débat

PARENTIS-EN-BORN

Extraite de l'ordre du jour du conseil de la Communauté de Communes des Grands Lacs que présidait Hélène Larrezet le mardi 6 octobre, la délibération portant sur le choix du mode de gestion de l'eau potable sur le zonage global de la CCGL et de l'assainissement collectif sur les communes de Biscarrosse et de Sanguinet a suscité un débat contradictoire sur cette question.

Un choix en faveur de la concession

Comme l'expose le rapport présenté aux élus, le recours à la concession de service public offre un meilleur bilan coût/avantages pour les usagers du territoire intercommunal. Il permet d'offrir un service de qualité à un coût maîtrisé, tout en préservant l'autonomie décisionnelle de la collectivité sur la gestion des compétences eau potable et assainissement sur le périmètre des sept communes, ainsi que sur l'assainissement collectif pour Biscarrosse et Sanguinet.
Le conseil a validé le principe de délégation de service public et les caractéristiques des prestations que doit assurer le futur délégataire sous la forme d'un contrat de concession d'une durée de huit ans, après un scrutin comptabilisant 24 voix pour, 10 voix contre et 8 abstentions. Ce vote autorise la présidente Hélène Larrezet à lancer la consultation des entreprises candidates à l'appel d'offres pour la future concession de service public de l'eau et de l'assainissement sur les Grands Lacs.



Hélène Larrezet, présidente des Grands Lacs et maire de Biscarrosse. *Dominique BOUDET (clp)*

Dominique BOUDET (clp)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Solidarité

Une belle initiative en faveur des sapeurs-pompiers



Un hommage au courage et au dévouement des Sapeurs Pompiers *BiscaGrandsLacs*

BISCARROSSE

Artiste peintre bien connue à Biscarrosse et présidente de l'association Les Roses d'Octobre, Bernadette Petitpas a lancé une tombola en faveur des sapeurs-pompiers du SDIS de Biscarrosse qui ont lutté contre l'incendie du mois d'août et elle a mis en jeu un de ses tableaux. L'urne déposée à l'Office intercommunautaire de tourisme BiscaGrandsLacs a récolté 200 euros remis le lundi 12 octobre à Benjamin Lacrampe, chef du centre de secours principal et Léa Joncheray, pompier volontaire.

À l'occasion de cette réception, Isabelle Varona, membre de l'association Cuba'Va, gagnante de la tombola, a reçu le tableau offert par Bernadette Petitpas en présence de Sylvie Poumeyrau, élue représentant la municipalité. C'est un beau geste de reconnaissance et de solidarité pour les soldats du feu dont l'énergie a eu raison des flammes, des braises et des cendres couvrant le périmètre forestier local.

Dominique BOUDET (clp)

Solidarité

Bias se mobilise pour le Téléthon

BIAS

Le Téléthon 2026 approche à grands pas, et de nombreuses animations sont organisées pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques.

Activités locales à Bias prévues les vendredi 23 et samedi 24 octobre 2026 à la salle des Chênes à Bias, avec notamment une thématique spéciale autour d'Olaf et Stitch et la présence de François Levantal (parrain de l'opération dans le secteur de Mimizan).

Venez, on compte sur vous tous, c'est pour une bonne cause, parce qu'il n'y a pas plus beau que le sourire d'un enfant, le 23 et 24 octobre à Bias. Il y aura aussi une vente de tableaux des artistes de Bias, des jeux anciens en bois, les quilles landaises, la roue de la chance et bien d'autres activités ! N'hésitez pas à réserver votre repas du soir au 06.37.92.94.26 par SMS.

17 h : Marche - participation libre. Départ de la salle des Chênes en présence des échassiers Lou Landeus des Forges. Équipement nécessaire : chaussures de marche et éclairage.

19 h 30 : repas 17 euros ; repas enfant : 5 euros - sirop à l'eau, pizza, glace.

Soirée organisée par la mairie en association avec la Marche et la Chasse. Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM Téléthon.

Les Landes se mobilisent pour le Téléthon. Sport, défis solidaires, animations festives...

Réservation jusqu'au 30 novembre au 06.31.48.29.82.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Agenda

Messes du vendredi 23 au dimanche 25 octobre

MIMIZAN

• Vendredi 23 octobre : 10h30-11h30, confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• Samedi 24 octobre: 18 heures, messe à Saint-Paul-en-Born : Marc Perrin, Marie-Thérèse et Jules Tardieu.

• Dimanche 25 octobre : 9 heures : messe à Saint-Julien-en-Born : Jacques Berran, Famille Loubère-Archidoit, Famille Caule-Archidoit, Famille Daraignez. 11 heures : messe à Mimizan Bourg : Liliane et Gérard Mauresmo, José Moniz, Joël Labarchède, Chriset son fils Elie.

A rejoint la Maison du Père. Eva Yvelin à Mimizan, Bernard Dubrana à Aureilhan, Fernande Bayle à Mézos.

Paroisse Saint-Joseph-du-Born : 1 rue de Galand 40200 Mimizan - Tél 05.58.09.00.31.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Politique

Les élus de Bias ont validé jeudi 1er octobre la création de deux postes permanents et fixé les nouveaux tarifs de cantine et garderie pour 2026.

Délibérations et échanges au conseil municipal de Bias



Le maire précise les procès-verbaux des séances précédentes. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Conseil municipal de Bias. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Le dernier conseil municipal de Bias s'est tenu jeudi 1er octobre à 19 heures. L'occasion pour les élus de procéder à l'approbation des procès-verbaux des séances précédentes. Le maire a également résumé les décisions prises depuis le 7 mai. La protection sociale complémentaire des agents a été présentée : elle détaille les garanties de santé et de prévoyance pour les agents communaux. La participation actuelle de la commune s'élève à 30€ par mois pour la santé et à 20€ par mois pour la prévoyance. Création d'un emploi permanent aux services techniques : il s'agit d'un poste d'adjoint technique à temps complet (35 heures hebdomadaires). L'effectif global est maintenu à cinq agents pour l'entretien du patrimoine communal.

Autre création d'un emploi permanent au secrétariat de mairie : un poste de responsable administratif et financier (grade de rédacteur territorial). Cette réorganisation interne maintient l'effectif à trois agents suite au détachement d'un secrétaire au camping. Vote : adopté à la majorité (deux voix contre). Revalorisation du loyer du camping Le Tatiou : la redevance annuelle est fixée à 220.000€ pour l'exercice 2026. Admissions en non-valeur : l'insolvabilité de certains débiteurs pour les exercices 2022, 2023 et 2025 a été constatée. Le montant total des créances irrécouvrables s'élève à 293,19€. Un droit de place de 2€ par mètre linéaire a été instauré au marché de Noël 2026. Tarifs et règlement de la cantine scolaire : le prix du repas est fixé à 3,08€ pour le premier enfant et 2,31€ pour les fratries. Les tarifs adultes sont fixés à 6,60 € pour les enseignants et 4,84 € pour les agents. Tarifs et règlement de la garderie municipale : 0,60€ par demi-heure. La prise en charge gratuite du goûter de l'après-midi est assurée par la commune.

Restauration des seniors et portage à domicile : tarifs au 1er octobre 2026 de 6,60 € le repas seul et 9 € avec portage. Convention avec l'Office Intercommunal de Tourisme : prise en charge par l'OIT de 50 % des frais engagés pour les manifestations ouvertes au public. La mairie joue le rôle d'intermédiaire financier pour avancer les frais des associations. Vote : adopté à l'unanimité.

Alerte sur la baisse du niveau d'eau de l'étang : un problème technique affecte la pompe de forage (14 mètres de profondeur) gérée par la DFCI. La commune va poursuivre les relances auprès de la DFCI pour la réparation de la pompe de l'étang.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Sivom

356 visiteurs ont découvert les coulisses de l'usine de valorisation énergétique du Sivom du Born le 27 septembre lors d'une journée conviviale.

L'usine de valorisation énergétique attire les curieux

PONTENX-LES-FORGES

Le dimanche 27 septembre, le Sivom du Born proposait sa traditionnelle journée portes ouvertes. Au total, 356 visiteurs, dont 123 enfants, se sont présentés. Leurs motivations ? Visiter l'usine (86 %), découvrir les métiers du Sivom (40 %), s'informer sur les stands (36 %) ou profiter des animations de sensibilisation des enfants. Les visiteurs sont principalement venus des communes de Parentis et Biscarrosse (51 %), mais aussi de Gastes ou Mimizan, et même d'autres communes hors territoire.

Ceux qui souhaitaient mieux comprendre le fonctionnement de l'usine de valorisation énergétique ont été visiblement impressionnés par le site. Ces découvertes et la sensibilisation à l'importance du tri sélectif ont mis en exergue les métiers liés aux déchets et au réemploi. Cette journée portes ouvertes, conviviale, s'inscrit dans la volonté du Sivom et de Paprec (l'exploitant de l'usine) de sensibiliser les habitants aux enjeux de la prévention et de valoriser la filière déchets.



Portes ouvertes au Sivom. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

L'événement était l'occasion de découvrir les coulisses de la valorisation des déchets, de mieux comprendre les différentes étapes de leur traitement et de rencontrer les agents et partenaires qui œuvrent chaque jour en faveur de la réduction, du tri, du réemploi et de la valorisation des déchets.

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu visiter l'UVE (Usine de Valorisation Énergétique) et découvrir comment les ordures ménagères sont transformées en énergie, participer à des ateliers ludiques pour les enfants, rencontrer les agents et partenaires sur les stands d'information, découvrir les métiers de la filière déchets et du réemploi, profiter d'un foodtruck local pour une pause gourmande ou encore tester un manège écologique !

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Vie citoyenne Le conseil des jeunes élus a officiellement été installé le 13 octobre avec un programme ambitieux : goûters, sécurité, solidarité et sport pour tous.

Un conseil municipal des jeunes élus avec plein d'énergie

ESTILLAC

Après une présentation du rôle des élus, en septembre, dans les classes de Ce et Cm, les élections se sont déroulées le 2 octobre. Le conseil a été officiellement installé mardi 13 octobre, en présence du maire, de son adjointe, des directrices d'école, C. Lafage, de la médiathèque, S. Dupouey, des animateurs B. Derusseau et V. Laurent, et de quelques parents. Animés par J.-M. Gilly, les échanges sont allés bon train ! Les jeunes élus, dynamiques et spontanés, ont fait preuve de réflexion et de pertinence. Plusieurs sujets leur tiennent à cœur :les goûters, la sécurité, la solidarité ou encore le sport pour tous. « *Attention*, prévient le maire, *vous avez un an pour réaliser vos projets : il faudra peut-être les prioriser !* ». Les propositions seront étudiées avec Benoît Derusseau, directeur du périscolaire.

Les jeunes élus

Aux côtés de Dylan Ribeiro, maire du conseil, siègent en CE2 : Agathe Coulonges, Paul Auberger et Amira Haddouti ; en CM1 : Amaury Gimbert et Julia Nadau Fourcade ; en CM2 : Chloé Touzan, Typhanie Roda et Dylan Ribeiro.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



Les élus estillacais, grands et petits. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Lycéen professionnel Jean-Monnet

Les entreprises prennent la classe en main



Dialogue constructif entre élèves et représentants d'entreprises et de partenaires. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Foulayronnes. Le lycée professionnel Jean-Monnet a orchestré tout au long du mois d'octobre une série d'opérations destinées à rapprocher ses élèves du monde du travail. Près de 160 jeunes, de la 3e prépa-métiers à la terminale MELEC (métiers de l'électricité), ont bénéficié de l'implication d'une vingtaine d'entreprises et partenaires.

L'établissement a enchaîné les initiatives pour renforcer l'insertion professionnelle de ses élèves, avec un credo simple : mettre les jeunes en face des entreprises, sans filtre ni langue de bois. Le coup d'envoi a été donné du côté des terminales MELEC avec un stage dating organisé en partenariat avec l'école des réseaux et les entreprises Enedis, Vinci Énergies et ETPM. Un exercice de speed-meeting professionnel où chaque élève a pu se présenter, décrocher des contacts et surtout se confronter aux attentes réelles des recruteurs.

Une vingtaine de partenaires mobilisés

Pendant trois jours, le forum des métiers a ensuite transformé le lycée en véritable place forte de la rencontre entre les jeunes et le tissu économique local. Devant les élèves de 3e prépa-métiers et toutes les classes de seconde, les représentants de vingt entreprises et partenaires sont venus témoigner de leurs parcours, de leurs métiers, de leurs réalités quotidiennes. Babcock Wanson, MA2I, Nexteam (ex-Asquini), Léger SA, IFTS, Inovelec, Cruanas, Entreprise Faurie, Macard 47, Émire Informatique, D2Com, UPSA, 48e RT, IFRIA, Syscab, SEMM, BEPCO, Speed Classic — le spécialiste Porsche —, Ets CMS, le CFA-Greta Nouvelle-Aquitaine : la liste en dit long sur l'attractivité de l'établissement.

Les élèves ont apprécié ces échanges directs avec des professionnels, dont certains issus d'entreprises de renommée mondiale. « *Sans langue de bois* », résume-t-on au lycée, où l'on souligne la franchise des échanges sur les attentes des entreprises en matière de recrutement, les conditions de travail, les salaires, les perspectives d'évolution, la formation.

De l'énergie à l'agroalimentaire

Autre temps fort : la sensibilisation aux métiers de l'électricité proposée aux secondes à travers les ateliers « Les gardiens de l'énergie », animés par Enedis. Sans oublier la participation à la fête des sciences organisée par l'Agropole, l'occasion de valoriser les métiers des filières agroalimentaires dans un cadre ludique et pragmatique.

Pour la direction du lycée, l'objectif est clair : renforcer durablement le lien avec le tissu économique local et régional. L'établissement s'appuie sur un réseau solide d'entreprises partenaires qui permet d'adapter en permanence les formations aux besoins du marché, tout en garantissant des stages de qualité et un accompagnement personnalisé.

Ch. H. (clp)

Rendez-vous

Une balade contée à la lueur des lampions

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

La nuit fut magique à Sainte-Colombe-en-Brulhois, samedi soir 10 octobre, lors de la balade contée aux lampions. Le temps d'une soirée, le village a troqué ses éclairages habituels contre la lueur dorée et vacillante des lampions. Une quarantaine de personnes, petits et grands, ont partagé ce moment hors du temps, emmenés par la conteuse Ambre Brucker. De la salle des fêtes, en direction des rues et ruelles sombres, chacun, sa lanterne à la main, a créé instantanément une atmosphère chaleureuse et mystérieuse. Au son de sa flûte, Ambre s'est dévoilée taquine, entraînant petits et grands dans une charmante chorégraphie : un pas de danse, une petite course, un arrêt brutal, des pantomimes... Quatre stations au cœur du village ont permis aux spectateurs de se délecter de contes, d'histoires et de surprises musicales, suscitant plaisir, rires et émotions. Pour clore cette déambulation imaginaire, des tartines de confiture et de crème de marrons ont été partagées dans la salle. Les lampions se rallumeront à coup sûr l'année prochaine.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



Ambre captive son auditoire. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Commerces

Christophe Talenton donne un nouveau souffle à la boucherie

ROQUEFORT

Après une période de fermeture, la boucherie de Roquefort a retrouvé vie grâce à l'arrivée d'un nouveau professionnel. Déjà à la tête d'une boucherie au Chat-d'Oc, Le-Passage, Christophe Talenton, boucher expérimenté, a décidé de donner un nouveau souffle à ce commerce de proximité .

En 1965, ses parents, Jacques et Raymonde, tenaient déjà la boucherie Talenton du marché couvert, il les a rapidement rejoints. En 2000, le commerce déménage au Chat-d'Oc. Huit salariés et le patron font alors tourner cette boucherie, qui bénéficie d'une réputation bien établie. Aujourd'hui, une deuxième équipe de cinq salariés travaille à Roquefort, sous la direction du même patron. Sur l'étal, la qualité est au rendez-vous : la viande bovine est de race limousine, l'agneau vient du Périgord, tandis que la volaille et le porc proviennent du Lot-et-Garonne, sans oublier les plats cuisinés à emporter: Sa spécialité : la saucisse bœuf-porc .

Ouverture : du mardi au samedi de 7 heures à 12 h 30 et de 16 heures à 19 h 30. Tél. : 05 53 66 94 58.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



Christophe Talenton dans sa boucherie à Roquefort. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sécurité

Trente Sérignacais révisent leur code de la route

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Le lundi 19 octobre, la salle des fêtes a accueilli une matinée de sensibilisation et de remise à niveau en matière de sécurité routière, organisée par la mairie en collaboration avec la Sécurité routière. Une trentaine de Sérignacais ont participé à cette rencontre, parmi lesquels Jean-Pierre Méheut, président des Sérins sérignacais, accompagné de nombreux membres de l'association. Animée par Francis Tarrozzi, cette session interactive et conviviale a permis aux participants de réviser les règles du Code de la route de manière ludique, tout en découvrant les évolutions récentes de la réglementation. La signalisation, les nouveaux panneaux, les règles de circulation et la bonne approche des ronds-points figuraient notamment au programme. À l'aide d'un diaporama, l'intervenant a alterné rappels pratiques, explications et échanges avec le public. Tout au long de la séance, les questions et les conseils ont permis d'aborder des situations concrètes rencontrées au quotidien. Cette matinée a ainsi offert aux participants l'occasion d'actualiser leurs connaissances.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Réunion publique

Se préparer face aux incendies de forêt



Les intervenants pour la protection contre les incendies. *Paulette SIGL (clp)*

RÉAUP-LISSE

Le 8 octobre, à l'initiative de la mairie de Réaup-Lise, une réunion publique s'est tenue afin de revenir sur l'incendie qui a touché la commune le 12 juillet dernier. Une soixantaine d'hectares avaient alors été ravagés par les flammes. Le maire Pascal Legendre, en présence de nombreux intervenants, du colonel du service départemental d'incendie et de secours, des services de la préfecture, de la gendarmerie, de l'office national des forêts, d'agriculteurs, ont répondu aux interrogations des habitants.

Le déroulement des opérations et des moyens mis en place ce jour-là a permis de maîtriser l'incendie sans que la population soit évacuée, bien qu'elle ait été envisagée à un moment. Une fois le feu maîtrisé, la phase de surveillance a mobilisé les soldats du feu pendant plusieurs semaines afin de pallier toute reprise de foyers. Une réunion qui a permis d'actualiser le plan de sauvegarde communal et de créer une réserve communale de sécurité civile afin d'apporter un soutien aux sapeurs-pompiers. Évoquée, la collaboration avec les agriculteurs demeure un élément essentiel dans la lutte contre les incendies.

Si cette réunion, riche en échanges et enseignements, a permis d'informer les habitants, elle aura eu pour but de préparer au mieux la commune face à d'éventuels événements de ce type qui pourraient survenir dans le futur.

Paulette SIGL (clp)

Réunion publique

À Monheurt, la crue de février a duré dix jours. Un camion de pompiers venu en renfort a même été pillé en pleine inondation.

Retour sur la crue de Garonne de février

MONHEURT

Comme chaque année, la municipalité monheurquaise a invité ses administrés à une réunion publique concernant les inondations. Le maire, José Armand, a présenté un bilan de la crue majeure du mois de février, d'une importance équivalente en termes de niveau à celle de 2021. Hormis le bourg, la quasi-totalité de la commune a été inondée durant dix jours, au cours desquels la plupart des habitations ont aussi été privées d'électricité, suite à la forte tempête Nils qui a traversé le sud de la France dans la nuit du 11 au 12 février. Des conditions extrêmes, qui ont été difficiles à gérer en raison de la durée inhabituelle. Une dizaine de personnes seulement ont été évacuées. Il est primordial pour les habitants de pouvoir rester sur place. Tout d'abord, pour mettre hors d'eau leurs biens, au fur et à mesure de la montée des eaux. Puis ensuite, pour nettoyer la boue encore humide quand l'eau se retire, car, une fois sèche, elle durcit comme du béton. Et aussi pour éviter que des cambrioleurs, profitant des évacuations, viennent piller tranquillement leur maison à bord de bateaux. Preuve de leur crainte, un camion de pompiers venu secourir un chauffeur routier encerclé par les eaux s'est trouvé bloqué lui aussi en pleine tourmente. Il a été pillé et vandalisé avant la décrue. Malgré de fortes présomptions, les coupables n'ont pu être interpellés par les forces de l'ordre. Quotidiennement, un élu désigné par secteur contactait les habitants. La solidarité et l'entraide entre voisins ont été très développées et très efficaces. Aucune catastrophe majeure n'a été signalée dans la plaine, chacun sachant gérer ses biens, prévoyant des provisions et produits de première nécessité pour plusieurs jours. Face à la longueur dans le temps cependant, le maire a dû intervenir auprès du préfet, qui, à titre exceptionnel, a autorisé les sapeurs-pompiers à venir ravitailler quelques habitants, notamment en essence pour alimenter les groupes électrogènes. Autrefois, une équipe de sauveteurs bénévoles, formée par les anciens, était entraînée et compétente pour intervenir auprès de leurs concitoyens lors des inondations. Les gens vivaient avec la Garonne et ses caprices. Le cadre de la loi a changé, la population a vieilli, les nouveaux arrivants n'ont pas



Une quarantaine d'administrés assistait à la réunion, au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer. *Martine MICHELOT (clp)*

prendre conscience des risques la culture du fleuve. Une équipe intercommunale de sauveteurs est à l'étude avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, afin d'essayer de remettre en place des secours, depuis Damazan et ses alentours, indépendamment des pompiers. Monheurt possède 2 bateaux à moteur qui vont être basés à Damazan. Le maire a rappelé l'importance pour les nouveaux habitants de venir se faire connaître en mairie, afin d'avoir leurs coordonnées pour les joindre, de les informer des consignes à respecter en cas d'inondations et de leur faire encourus. Un « code du riverain » leur est remis, répertoriant les choses à connaître, à prévoir, qui prévenir ou alerter, et un « passeport pour les inondations » expliquant comment gérer les crues. Les habitants des zones inondables qui ont donné leur accord peuvent bénéficier gratuitement des évolutions de la crue au fil des heures, grâce à un robot d'appel téléphonique qui prévient chaque usager individuellement. La commune dispose aussi de l'application PanneauPocket pour diffuser les renseignements en temps et en heure.

Martine MICHELOT (clp)

Théâtre

Danton et Robespierre au Château de Morin



Face-à-face entre Danton et Robespierre.

PUCH-D'AGENAIS

Après *Le Chat de Molière*, qui a ouvert le 2e semestre théâtral et donné lieu à une standing ovation du public conquis par la pièce, la Compagnie de l'Émotion et le Château de Morin proposent, dans un tout autre registre, *Danton et Robespierre, les racines de la liberté*. Une pièce écrite par Hugues Leforestier, dans une mise en scène de Giselle Grange, avec Alain Courmont et Bernard Meyer, d'une durée 1h10. La scène se déroule le 22 mars 1794. La Révolution bourgeoise de 1789 est bien loin. La guerre est partout, aux frontières comme au cœur du pays. La spirale de la violence et de la Terreur s'est ouverte. Danton et Robespierre, les deux géants de la Révolution, se rencontrent pour un ultime face-à-face qui va décider de l'avenir de la France comme de leur sort personnel. La pièce sera jouée le dimanche 25 octobre à 16h, au Château de Morin. Réservations au 06.07.90.67.57, ou par mail à cie.emotion@gmail.com, ou en ligne : Danton et Robespierre, les racines de la liberté - Château de Morin - Billet Réduc. Tarifs : 15 € par adultes, 12 € pour scolaires, étudiants et demandeurs d'emploi, gratuit aux moins de 12 ans.

Martine MICHELOT (clp)

Mémoire

Des tracteurs pour rappeler des souvenirs



Les passionnés sont venus à l'Ehpad. *Françoise YRIEIX (clp)*



Des tracteurs pour rappeler des souvenirs. *Françoise YRIEIX (clp)*



Le 201 de la Société Française V de 1957 acheté neuf par l'arrière-grand-père de Simon Nusse de Gontaud. *Françoise YRIEIX (clp)*

VERTEUIL D'AGENAIS

L'association Le 47 Tour a fait une halte samedi 10 octobre à l'Ehpad Eulalie avec une dizaine de vieux tracteurs histoire de rappeler quelques souvenirs aux résidents. Partis le matin de Grateloup pour une virée de quelques dizaines de kilomètres, passant par Varès, Hautesvignes, Agmé, Birac, Gontaud avant d'arriver à Verteuil pour raconter les belles histoires de rénovation des tracteurs à quelques résidents anciens agriculteurs qui ont connu ces vieux modèles. L'association basée à Grateloup compte une bonne vingtaine d'adhérents qui ont tous regroupés entre 250 et 300 tracteurs. Le jeune président depuis un an, Marius Frainaud, tient à faire connaître toutes ces merveilles du passé lors de diverses manifestations. Parmi les modèles de ce jour, outre le D35 Renault de 1957, le F265 Farmall Mc Cornick de 1961, le 240DT Same de 1953, le A22 Allgair de 1952, trône le 201 de la Société Française V de 1957 acheté neuf par l'arrière-grand-père de Simon Nusse de Gontaud, tracteur à la boule chaude qu'il faut chauffer au gaz et démarrer à la manivelle, une belle pièce d'histoire.

Françoise YRIEIX (clp)

Cantine scolaire L'école du village a célébré la semaine du goût du 12 au 16 octobre avec des menus nature préparés par le chef Francis Soulignac pour ses 106 élèves.

La nature thème de la semaine du goût



Les enfants se régalent à la cantine de l'école. *Françoise YRIEIX (clp)*



Francis et Arlette concoctent les menus de la semaine du goût. *Françoise YRIEIX (clp)*

LE TEMPLE-SUR-LOT

Comme chaque année l'école du village célèbre « la semaine du goût » avec des menus concoctés par le chef Francis Soulignac accompagné d'Arlette Berry (ancienne patronne emblématique de la Cagouille), venue prêter main-forte toute la semaine. Priscilla Nadoui, présidente de l'association Cantine de l'école, avec Madison Moreau, trésorière, Eva Seris maman, en collaboration avec la directrice Marjorie Duprat et l'équipe enseignante, 4 institutrices plein-temps et 2 mi-temps qui se relaient tous les 15 jours et une Atsem Stéphanie Bertrand, ont mis au point des menus sur le thème Nature. Lundi, repas de la montagne, mardi, repas de la campagne, jeudi, la nature et vendredi la mer.

Les mamans de l'asso assurent le service. Ce vendredi 16 octobre, Béatrice Doublein, adjointe au maire et Christine Ustulin, conseillère étaient invitées pour ce repas de la semaine du goût. Elles ont déjeuné avec les 106 enfants que compte l'école. Le chef Francis Soulignac élabore les menus avec des produits frais, locaux et de la viande française.

Françoise YRIEIX (clp)



Arlette se met aussi au service. *Françoise YRIEIX (clp)*



Des parents d'élèves invités pour cette semaine du goût. *Françoise YRIEIX (clp)*

Animaux

Les chats errants stérilisés



Céline est une fervente défenseuse des chats. *Françoise YRIEIX (clp)*

GRANGES-SUR-LOT

Céline Vincent, adjointe au nouveau conseil municipal, a demandé lors de la mise en place des commissions, la création d'une commission spéciale concernant la condition animale dont elle est maintenant la déléguée. Dans la foulée, une association loi 1901 Les chats libres de Granges sur Lot est en cours de création. Dans son programme, une urgence absolue, une campagne de stérilisation des chats errants qui prolifèrent dans le village. La capture des chatons est organisée, des bénévoles les sociabilisent et ils sont ensuite proposés à l'adoption. 26 chatons ont ainsi été capturés , 10 chats adultes ont été stérilisés, ils sont ensuite relâchés, ce n'est qu'un début . *« Pour offrir un avenir meilleur aux chats de notre commune nous avons besoin de vous dès le lancement, l'association recherche des personnes intéressées pour intégrer le bureau mais aussi des bénévoles passionnés et motivés pour le nourrissage, le 'trappage', les soins et des familles d'accueil pour la sociabilisation et un (e) responsable de la communication. » explique* Céline Vincent. En règle générale, les chats errants vivant en groupe dans les lieux publics d'une commune, capturés et conduits en fourrière, sont le plus souvent euthanasiés du fait de la difficulté de leur adoption à cause de leur âge, de leur non-sociabilisation et de la surcharge des refuges. Cette « option » n'apporte pas de solution durable, les sites sont recolonisés rapidement. Pour Céline : *« Heureusement une alternative existe par la gestion durable des chats, par une identification, la stérilisation et ensuite le relâchement sur site, c'est ce que nous faisons ce qui a déjà réduit considérablement le nombre de chats libres dans le village, mais il reste encore des chats sauvages dont il faut s'occuper ».*

Françoise YRIEIX (clp)

Pour en savoir plus sur l'association grangeaise, on peut contacter Céline Vincent au 06.16.53.77.38 ou Angélique Lecrosnier au 06.71.81.28.81, elles ont besoin de toutes les bonnes volontés.

Événements

Un week-end de festivités particulièrement réussi

DAMAZAN

Cette année encore, la fête organisée au cœur de la Bastide a été une réussite. Le soleil était encore au rendez-vous, le public également, à la plus grande satisfaction de l'équipe du Comité des Fêtes et de son président Stéphane Moléna. Sur la fête foraine, les tours de manège et leur incontournable « queue de Mickey » ont réjoui les plus petits, tout comme la multitude de canards multicolores qui attendaient d'être pêchés. Les grands ont pu s'affronter aux auto-tamponneuses, se perdre dans le labyrinthe, se défier au tir à la carabine, aux fléchettes ou au chamboule-tout, avant de tester leur force sur les punching-balls. Une irrésistible odeur de barbe à papa, de pommes d'amour, de crêpes et de gaufres chaudes flottait dans l'air pour régaler les gourmands. Le vendredi soir, le traditionnel concours de belote, a rassemblé 20 équipes autour des tapis verts, avant le rituel partage du tourin. Le samedi soir, 240 convives se sont attablés pour savourer la célèbre poule au pot, prolongée tard dans la nuit par la soirée dansante rythmée par le groupe Rock and the Road. Le dimanche, le vide-grenier et la 15e foire exposition orchestrées par Yves Bareille réunissaient plus de 140 exposants sur la place centrale et dans les rues du Bourg.

Sur les promenades, les amateurs de mécaniques pouvaient admirer les mobylettes et motos anciennes des Rétrocyclettes du Confluent, les voitures de collections des Calandres Tonneinquaises, des véhicules de sapeurs-pompiers du Conservatoire des Matériels Anciens de Pompiers, ainsi que du machinisme agricole, des tracteurs et autres engins de motoculture rétro. Connue pour son énergie déjantée et ses tambours, le maracatu Baque Aròu du Mas d'Agenais a ambiancé les lieux une grande partie de la journée. À la nuit tombée, le feu d'artifice de Pyropassion, tiré par Marion Despeyroux depuis le canal, a paré le ciel damazanais de mille feux, clôturant ainsi ce week-end festif.



La Batucada « Baque Arou » a parcouru les rues en fanfare. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Événement

Les Damaz'Artistes ont aussi participé à la fête



Découverte de l'exposition lors du vernissage. *Martine MICHELOT (clp)*

DAMAZAN

Damaz'Arts participe chaque année à l'animation de la fête votive organisée par le Comité des Fêtes en réalisant une exposition à la salle Michel Bridet. Du vendredi 9 octobre au dimanche 11, le couloir d'entrée accueillait une mosaïque de pastels suspendus à la manière de vitraux, où chaque verrière imaginaire regroupait les créations d'un même peintre de l'association. Dans la salle, une quarantaine de tableaux en collage, réalisés avec une technique très particulière insufflée par Marie-Neige Combabessouse, habillaient les grilles d'exposition. Une douzaine d'artistes ont donné libre cours à leur imagination. Leurs œuvres exploraient les thèmes du « Rêve », des « Fonds Marins » et de « L'Espace », sans oublier plusieurs réalisations nées d'une totale « expression libre ». Tantôt brutes, tantôt colorées, figuratives ou abstraites, une trentaine de splendides sculptures en terre modelée captivaient aussi le regard des visiteurs. Les « Damaz'Artistes » se retrouvent à l'Hôtel des Associations, Salle Marthe Pons le lundi de 14h30 à 17h pour le pastel, le mardi de 14h à 18h pour les ateliers collage, animé par Virginie Bœuf, et modelage et sculpture, animé par Roger-André Joachim. Pour tout renseignement, contacter le président au 06.32.60.70.91.

Martine MICHELOT (clp)

Sécurité routière

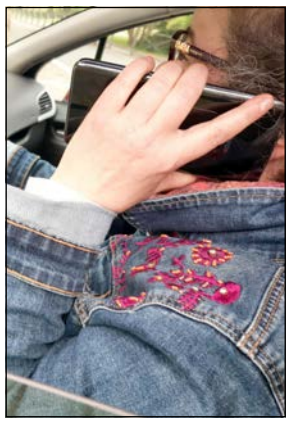
Usage du téléphone au volant : le préfet durcit le ton

Une mesure forte pour lutter contre les comportements dangereux sur la route. L'usage du téléphone au volant constitue un facteur majeur de distraction et augmente considérablement les risques d'accident. Pour renforcer la sécurité des usagers de la route, le préfet de Tarn-et-Garonne, Sébastien Cauwel, durcit, à compter du 1er novembre 2026, les sanctions liées à l'usage du téléphone au volant. Désormais, tout conducteur faisant usage de son téléphone en conduisant pourra se voir suspendre son permis.

La mesure s'appuie sur les dispositions du Code de la route, notamment les articles R. 412-6-1 et L. 224-7, qui encadrent respectivement l'interdiction de l'usage du téléphone tenu en main au volant et les pouvoirs de suspension administrative du permis de conduire.

Une suspension du permis pouvant aller jusqu'à six mois.

Après une phase de sensibilisation jusqu'au 31 octobre 2026, toute infraction constatée pour usage d'un téléphone tenu en main au volant, y compris lorsque le conducteur porte ou tient le téléphone pour toute autre utilisation, pourra donner lieu à une suspension administrative du permis de conduire.



L'usage du téléphone au volant va être plus durement réprimé (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Cette mesure vise à responsabiliser les conducteurs, à prévenir les comportements dangereux et à réduire le risque d'accidents sur l'ensemble du réseau routier départemental.

Depuis le début de l'année 2026, le département de Tarn-et-Garonne comptabilise 200 accidents corporels, 255 blessés et 20 tués sur les routes.

En 2024, 2.284 infractions pour usage du téléphone au volant ont été relevées en Tarn-et-Garonne ; chiffre en hausse pour l'année 2025 avec 2.574 infractions relevées.

Jacques COMBALBERT (clp)

Travaux

La cathédrale de Montauban fermée au public bénéficiera de 13,64 M d'euros de travaux dès début 2027 : réouverture partielle prévue fin mars 2028.

Treize millions d'euros pour restaurer la cathédrale

MONTAUBAN

Sébastien Cauwel a présidé, jeudi 15 octobre, en préfecture, un comité de suivi au sujet de la cathédrale de Montauban, en présence de Maylis Descazeaux, Directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, de Didier Lallemand, maire de Montauban et de Monseigneur Alain Guellec, évêque du diocèse de Montauban.

La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Montauban, propriété de l'État, est fermée au public pour des raisons de sécurité. Elle doit faire l'objet d'importants travaux de stabilisation, de soutènement, et de restauration, pour lesquels l'État mobilise 13,64 M d'euros.

L'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) est chargé de la maîtrise d'ouvrage de l'opération, tandis que la maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, M. Pierre-Yves Caillault, secondé par un bureau d'études structure, un second spécialisé en géotechnique et un économiste de la construction. La DRAC assure le contrôle scientifique et technique.

La procédure de marché public de travaux lancée à l'été n'a pas totalement été fructueuse, nécessitant de relancer l'appel d'offre relatif à un des lots de travaux, avec pour conséquence une révision du calendrier opérationnel comme suit :

- La première tranche de travaux aura lieu entre début 2027 jusqu'au premier trimestre 2028 : confortement de l'édifice, notamment par la reprise des sols, le renforcement des fondations par forage de micropieux, la mise en œuvre de tirants, la réalisation d'ouvrages en béton, la reprise des maçonneries extérieures et intérieures.
- La seconde tranche de travaux est prévue début 2028 jusqu'au 2e semestre 2029 : travaux de restauration interne, notamment les enduits et badigeons des chapelles de la nef, la restauration des décors peints, la restauration de mobiliers, le traitement des fissures du transept et des chapelles du cœur.

Les travaux débuteront au début de l'année 2027, après la période des fêtes de fin d'année. Des réunions d'information avec les commerçants du quartier seront organisées en novembre 2026 et avec le public en janvier 2027.



Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Montauban. *NC*

La réouverture partielle de la cathédrale pourra intervenir au terme de la première tranche des travaux, à la fin du 1er trimestre de l'année 2028. La seconde tranche des travaux se poursuivra en site ouvert. Ce phasage a été consolidé avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS82) en amont du dépôt des autorisations administratives.

Une collaboration étroite entre les services de l'État et les services de la Ville de Montauban permettra un suivi très précis des travaux durant toutes les opérations.

Jacques COMBALBERT (clp)

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
GASCOGNE-PÉRIGORD

Agriculture Le Gouvernement débloque de nouvelles aides pour les agriculteurs de Tarn-et-Garonne touchés par la sécheresse et la canicule, avec des mesures renforcées dès octobre.

Plan d'urgence renforcé après la sécheresse estivale

À la suite des épisodes de sécheresse et de canicule qui ont fortement affecté les exploitations agricoles du département, le Gouvernement complète le plan d'urgence agricole annoncé le 4 septembre. Après plus d'un milliard d'euros de soutiens déjà annoncés au niveau national, de nouvelles mesures sont désormais mises en œuvre pour renforcer la trésorerie des exploitations, accélérer le versement des aides et accompagner les filières les plus touchées. Dans le Tarn-et-Garonne, ces mesures viennent compléter les dispositifs déjà mobilisés par les services de l'État.

Deux millions d'euros ont été mobilisés dans le département. Le fonds de réarmement agricole est actuellement déployé dans les territoires. Au total, 2,6 millions d'euros seront déployés, dont deux millions immédiatement, sous la forme d'un forfait de 5.000 euros par exploitation (1.000 pour le maraîchage et l'apiculture), complété de 2.000 euros pour les agriculteurs installés depuis moins de dix ans. Les critères sont simples et transparents : un forfait par exploitation, au profit des exploitations les plus en difficulté, sans ciblage de filière mais avec une priorisation. Entre 400 et 500 exploitations seront accompagnées.

Le guichet est ouvert depuis le 24 septembre, et a permis des paiements dès le début du mois d'octobre. Au 12 octobre, environ 130 exploitations ont pu en bénéficier pour un montant total de 600.000 euros.

Afin de répondre aux difficultés qui persistent et aux tensions qui pourraient encore se faire sentir dans les prochains mois, le Gouvernement a décidé de débloquer sans délai la réserve nationale de 21 millions d'euros. Cette enveloppe supplémentaire permettra aux préfets de renforcer les aides en faveur des exploitations et des filières qui demeurent les plus fragiles.



Les agriculteurs pourront bénéficier de prêts de trésorerie à taux zéro, grâce à la prise en charge par l'État des intérêts des prêts « sécheresse » proposés par les banques. *Ugo Amez*

Des solutions nouvelles pour soulager la trésorerie

Deux nouveaux dispositifs permettront d'apporter des réponses complémentaires aux difficultés de trésorerie.

Les agriculteurs pourront bénéficier de prêts de trésorerie à taux zéro, grâce à la prise en charge par l'État des intérêts des prêts « sécheresse » proposés par les banques.

Le dispositif pourra concerner des prêts allant jusqu'à 50.000 euros sur deux ans, avec une prise en charge des intérêts pouvant atteindre 2,5 points, soit jusqu'à 2.500 euros d'aide par exploitation. Un dispositif spécifique est également prévu pour les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans.

En cas de report d'une échéance de remboursement du capital, l'État pourra prendre en charge les intérêts et le surcoût liés à ce réaménagement.

Gazole non routier agricole : réouverture des guichets d'avril, mai et juin

Pour tenir compte des contraintes qui ont pesé sur les exploitants pendant la campagne agricole, les guichets d'aide au gazole non routier correspondant aux consommations des mois d'avril, mai et juin seront rouverts pendant deux mois. Cette mesure permettra aux exploitants qui n'avaient pas pu déposer leur demande dans les délais initiaux de bénéficier de l'aide.

Dans le Tarn-et-Garonne, 2.178 demandes ont déjà été déposées et 283.000 euros versés au titre des guichets actuellement traités. Le guichet gazole non routier est par ailleurs prolongé jusqu'à fin décembre 2026, conformément à l'annonce du Premier ministre. Les exploitants concernés sont invités à effectuer leurs démarches dès l'ouverture de la nouvelle période de dépôt.

Engrais : faciliter le dépôt des demandes

Le guichet exceptionnel d'aide à l'achat d'engrais azotés simples, prolongé jusqu'au 31 décembre 2026, est également assoupli.

Les exploitants pourront désormais déposer un bon de commande afin d'enregistrer leur demande, avant de transmettre la facture acquittée nécessaire au paiement de l'aide. Cette évolution permettra aux services instructeurs d'identifier et de préparer les dossiers en amont. Les agriculteurs concernés sont invités à déposer rapidement leurs demandes, compte tenu de la fin prochaine de la période de mobilisation des 107 millions d'euros de crédits européens obtenus par la France.

Des dégrèvements de taxe foncière pour les cultures touchées

Pour les exploitants agricoles de Tarn-et-Garonne touchés par les pertes de récolte liées aux événements climatiques exceptionnels, des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) pourront être accordés.

Les services de la Direction départementale des territoires procéderont à l'expertise des zones et cultures touchées et détermineront les taux de pertes constatés. Sur cette base, la Direction générale des finances publiques pourra procéder aux dégrèvements d'office, sans démarche individuelle des exploitants.

Les parcelles agricoles donnant lieu à taxe foncière sur les propriétés non bâties bénéficieront donc en 2026, pour la totalité du département, d'un dégrèvement d'office dans les conditions suivantes :

- prairies : 55 %
- terres arables (grandes cultures) : 55 %
- arboriculture (hors noisettes) : 50 %
- noisettes : 65 %.

La situation de la vigne sera appréciée dans un second temps.

Pour les trois communes victimes d'orages de grêle (Albias, Cazes-Mondenard et Négrepelisse), les dégrèvements d'office seront de 80 % sur l'ensemble du territoire communal, pour la vigne et l'arboriculture.

La date limite de paiement de la taxe foncière est exceptionnellement reportée au 15 novembre 2026. Lorsque le dégrèvement bénéficie au propriétaire bailleur d'un bien rural, celui-ci devra être répercuté au fermier ou au preneur à bail. En cas de pertes individuelles supérieures au taux retenu dans le cadre du dispositif collectif, ou lorsque le dégrèvement d'office ne peut être mis en œuvre, les exploitants pourront toujours déposer une réclamation individuelle auprès de la Direction générale des finances publiques.

Un pilotage renforcé dans le Tarn-et-Garonne

Afin d'accélérer le déploiement des aides, 200 vacataires viennent renforcer les services territoriaux de l'État au niveau national.

Dans chaque région, un pilote dédié au déploiement des aides de crise sera également désigné. Il assurera le suivi de l'ouverture et de l'instruction des guichets, l'identification des éventuels blocages et la coordination entre les services de l'État.

Les agriculteurs peuvent continuer à s'adresser au service d'économie agricole de la Direction départementale des territoires.

Indemnité de solidarité nationale : une ouverture imminente des demandes

Pour les agriculteurs non assurés, le dispositif d'Indemnité de Solidarité Nationale permet un accompagnement financier des pertes de récoltes. Le ministère a décidé cette année d'avancer au 1er octobre la date de la commission nationale qui reconnaît l'éligibilité du département et des productions proposées : maraîchage, prunes d'Ente et noisettes. L'ensemble de ces cultures ont été reconnues dès le 2 octobre 2026 par arrêté ministériel. Cette semaine, le dépôt des demandes d'indemnisation sera ouvert pour les non-assurés. L'assurance-récolte demeure un outil essentiel pour protéger les exploitations face aux aléas. L'État prend en charge 70 % de la cotisation d'assurance. Lorsque les agriculteurs sont assurés ou partiellement assurés, ce sont les assureurs qui délivrent l'indemnité de solidarité nationale.

« Les agriculteurs de Tarn-et-Garonne ont été durement touchés par les épisodes de sécheresse et de canicule. L'État est à leurs côtés. Les nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement doivent maintenant être déclinées rapidement pour renforcer la trésorerie, accélérer les aides, rouvrir certains guichets et accompagner les filières qui restent en difficulté. Notre priorité est que les dispositifs arrivent effectivement jusqu'aux exploitations qui en ont besoin. » s'est exprimé Sébastien Cauwel, préfet de Tarn-et-Garonne.

Jacques COMBALBERT (clp)

Handicap

La MDPH sollicite les avis en ligne

Tout au long de l'année, le public pet participer à l'enquête en ligne intitulée « Ma MDPH, mon avis » afin de partager son niveau de satisfaction concernant les services proposés par chaque maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : qualité de l'accueil, écoute et prise en compte de vos besoins... Chaque MDPH renforce sa communication au cours du dernier trimestre de l'année. En 2026, la campagne de communication en Tarn-et-Garonne se déroulera du 12 octobre au 18 décembre.

Comment participer à l'enquête en ligne ?

Vous avez fait une démarche auprès de la maison départementale des personnes handicapées pour vous ou pour un de vos proches ? Vous pouvez répondre à l'enquête de deux manières :

- en ligne sur le site : www.mamdph-monavis.fr ;
- ou en demandant le questionnaire imprimé à votre MDPH.

Le questionnaire est anonyme. Il est rédigé simplement pour que chacun puisse y répondre. Seulement quelques minutes suffisent pour répondre aux questions.

À quoi sert cette enquête en ligne ?

Les résultats de l'enquête permettent aux équipes de la MDPH d'améliorer la qualité de leur service et leur fonctionnement. Les résultats nationaux seront disponibles sur le site de la CNSA et sur le site « Ma MDPH, mon avis » au printemps 2027.

Ces résultats alimentent également le baromètre national des MDPH, co-produit par la Cnsa et les MDPH, qui évalue les relations entre les MDPH et les personnes en situation de handicap.

Jacques COMBALBERT (clp)

L'Occitanie se mobilise pour défendre l'apprentissage

Jeudi 15 octobre, des citoyens, des apprentis, des demandeurs d'emploi, des entreprises, des organismes de formation et des élus se sont rassemblés dans près d'une centaine de lieux sur le territoire, à l'appel de la Région Occitanie. Objectif : alerter sur les conséquences du désengagement de l'État et défendre les moyens indispensables à l'apprentissage et à la formation professionnelle. La mobilisation a été au rendez-vous avec des milliers de participants qui ont pu exprimer leur inquiétude face aux décisions du Gouvernement.

« Dans les 13 départements d'Occitanie, les rassemblements organisés ont permis de faire entendre la voix des territoires et de celles et ceux qui font vivre l'apprentissage et la formation professionnelle au quotidien. Leur présence en nombre témoigne d'une conviction partagée : préserver ces parcours de formation est essentiel pour l'avenir de nos jeunes, l'accès à l'emploi et le développement de nos entreprises. Notre jeunesse a besoin de perspectives, de formations qui lui ouvrent des portes pour se projeter sereinement dans l'avenir. » a déclaré la présidente Carole Delga à l'issue de ces rassemblements.

Annoncée fin juillet, sans concertation, la suppression dès 2027 des crédits dédiés à l'apprentissage des Régions et de l'enveloppe du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) consacrée à la formation des demandeurs d'emploi représente une perte estimée à près de 100 M€ pour la Région Occitanie. Une baisse drastique qui intervient alors même que le chômage remonte, que les mutations économiques accélèrent les besoins de reconversion et que les entreprises peinent à recruter.

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta, BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Audrey Massias.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 11127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Courrier Français
Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.
Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.
Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2627**885**

FP CONSTRUCTION BERGERACOISE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL :
715 IMPASSE DES NARDIS
24100 LEMBRAS R.C.S. BERGERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11.09.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : FP CONSTRUCTION BERGERACOISE
Siège : 715 IMPASSE DES NARDIS 24100 LEMBRAS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100euros
Objet :
- Tous travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, de maçonnerie générale et de gros œuvre,
- Et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Dominique PERRIER né le 09/06/1954 à L'Etrat, demeurant au 715 impasse des Nardis 24100 Lembras, de nationalité Française.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Commerce de Bergerac.

POUR AVIS Le Président

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**005**

Monsieur **VILATTE** Claude Roger, retraité, né à COLY-SAINT-AMAND (24290), le 21 novembre 1942 et Madame **SAULIERE** Lucette Bernadette, retraitée, née à ARCHIGNAC (24590), le 22 août 1943, demeurant ensemble à COLY-SAINT-AMAND (24290), 1109 Route du Peuch, mariés à la Mairie de ARCHIGNAC (24590), le 03 mars 1962, initialement sous le régime de la communauté conventionnelle de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me DE MORANGIES, notaire à MONTIGNAC, le 26 février 1962, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle, avec adjonction d'une clause d'attribution intégrale au survivanti. L'acte a été reçu par Me Laurent BOUET, notaire à MONTIGNAC-LASCAUX, le 8 avril 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Laurent BOUET, notaire à MONTIGNAC-LASCAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Laurent BOUET

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2628**316**

Etude de Maîtres Philippe CASSEREAU, Jérôme FOUREIX, Anne-Sophie PLUWAK, Notaires associés à L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente) 60 avenue Jean Mermoz

CHANGEMENT DE REGIME

Suivant acte reçu par **Maître Jérôme FOUREIX, notaire associé de la «société d'exercice libéral à responsabilité limitée Philippe CASSEREAU, Jérôme FOUREIX, Anne-Sophie PLUWAK, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente), 60, Avenue Jean Mermoz**, CRPCEN 16009 , le 5 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pascal Lucien François Jacques **COLOMBO**, retraité, et Madame Christine Nathalie **COLLÉ**, sans profession, demeurant ensemble à MAREUIL (24340) 1 chemin des Jarthes Leycoussey.
Monsieur est né à GISORS (27140) le 20 avril 1961,
Madame est née à MAGNY-EN-VEXIN (95420) le 1er février 1966.
Mariés à la mairie de GISORS (27140) le 22 octobre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Maître Jérôme FOUREIX

A2628**009**

M **DELCOMBEL** Jean-Pierre, Retraité. né à MONTIGNAC (24290), le 12 mars 1945 et Mme née **UNAU** Victoire Yolande, Retraitée, née à DESHAIES (97126), le 17 décembre 1955, demeurant à MONTIGNAC-LASCAUX (24290), lieudit Le Sorbier de Beaussanne, mariés à la Mairie de DESHAIES (97126), le 27 juillet 2002, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin de modifier leur régime communautaire et y adjoindre une clause d'appartenance commune de tous leurs biens immobiliers.
L'acte a été reçu par Me Laurent BOUET, notaire à MONTIGNAC-LASCAUX, le 2 mars 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude Dudit Me BOUET, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me BOUET

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**342**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.L & R.

Capital 7622,45 €,
Siège Social 26, rue Chanzy
24000 PERIGUEUX
Immatriculée le 2/10/1984
au RCS de PERIGUEUX
Siren 330 649 690

AVIS DE LIQUIDATION RADIATION

Les associés de la SCI JL & R réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 septembre 2026 ont décidé la vente d'un ensemble immobilier sis 26,rue Chanzy 24000 PERIGUEUX, suivie de la dissolution radiation anticipée de la Société à compter du jour de la vente.
Mme Alzira GOMES DA COSTA née DIAS, Gérante et associée, demeurant 26, rue Chanzy à PERIGUEUX 24000, a reçu mandat avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de vente et clôture de la SCI JL & R.
Le siège de la liquidation est fixé au 26, rue Chanzy à PERIGUEUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis,
La Gérante
Alzira GOMES DA COSTA.

MODIFICATIONS

A2627**965**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

ALBENAP

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 283 000 euros
Siège social : 135 avenue de la Roque
24100 CREYSSE
934 285 552 RCS BERGERAC

Suivant délibération en date du 30 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 283 000 euros, divisé en 28 300 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Monsieur Alexandre LANOUE, demeurant 79 route de Tuileries, 24100 ST LAURENT DES VIGNES
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Alexandre LANOUE, susmentionné.
POUR AVIS
Le Président

A2628**242**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

EMADJA

Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 euros
Siège social : 135 Avenue de la Roque,
24100 CREYSSE
834 293 003 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision unanime en date du 30 septembre 2026, il résulte que la collectivité des associés a acté la démission de Monsieur Alexandre LANOUE de son mandat de Président et en conséquence de la fin du mandat de la Directrice Générale Madame Bénédicte LANOUE.
A compter du 30 septembre 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de Présidente et pour une durée illimitée la SARL ALBENAP au capital de 283 000 euros, dont le siège social est sis 135, Avenue de la Roque 24100 CREYSSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC, sous le numéro 934 285 552.
Aux termes d'une décision du Président en date du 30 septembre 2026, il résulte que :
Madame Bénédicte MARESTAING, épouse LANOUE, demeurant 79, route de Tuileries 24100 ST LAURENT DES VIGNES, a été nommé en qualité de Directrice Générale.
POUR AVIS
Le Président

A2628**030**

ROMULUS

Société de Participations Financières de Profession Libérale de pharmacien d'officine sous la forme d'une société par actions simplifiée
au capital de 1.199.500 euros
Siège social :
26 bis, avenue de Selves
24200 Sarlat-la-Canéda
995 099 850 RCS Bergerac

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 14 octobre 2026, il a été décidé à compter de cette date d'abandonner le statut particulier de société de participations financières de profession libérale afin d'élargir l'objet social de la société à celui d'une société holding de droit commun pouvant acquérir, détenir, gérer et céder des parts, actions ou valeurs mobilières de tous types de sociétés civiles ou commerciales, tant françaises qu'étrangères, acquérir et exploiter tous biens immobiliers et délivrer des prestations de siège. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Bergerac.

Pour avis.

A2628**093**

BELBALY CONSULTING

SAS au capital de 500 €

Siège : 265 IMP des Chevêches 24380 ST AMAND DE VERGT

938607017 RCS de PERIGUEUX

Par décision de l'AGE du 15/09/2026, il a été décidé d'étendre l'objet social à: Ingénierie et études techniques dans le domaine énergétique et thermique. Organisation de séminaires et d'événements professionnels.. Mention au RCS de PERIGUEUX

A2628**001**

LA TABLE DE JADE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue Notre Dame
24000 PERIGUEUX
814 183 562 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 1 SEPTEMBRE 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée LA TABLE DE JADE a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Notre Dame, 24000 PERIGUEUX au 57 Route de Paris, 24750 CHAMPCEVINEL à compter du ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

A2627**944**

YOLO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 20 rue Saint Front 24000 PERIGUEUX
922 237 730 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

DISSOLUTION PAR TUP

A2628**086**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Olivier LOPEZ
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

BEPI

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000 €

Siège social : 12, rue des Platanes - 24750 TRÉLISSAC

831 285 879 RCS PÉRIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2026, la société CONCEPT BOULANGERIE TRADITION, Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé 12, rue des Platanes 24750 TRÉLISSAC, immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX sous le numéro 801 047 556, associée unique de la société BEPI, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société BEPI au profit de la société CONCEPT BOULANGERIE TRADITION, sans qu'il y ait lieu à liquidation. Les créanciers de la société BEPI peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de celle-ci au BODACC. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX. Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2628**285**

GROUPE E(E

NOZEDO SARL EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 30000€ SIÈGE SOCIAL ET DE LIQUIDATION : 105 IMPASSE PAUL ROQUE - LE PERRIER 24200 SARLAT LA CANEDA 421 237 207 RCS BERGERAC

L'AGE du 16/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Maria VERISSIMO, demeurant 105 impasse Paul Roque - Le Perrier 24200 Sarlat-la-Canéda, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 105 impasse Paul Roque - Le Perrier 24200 SARLAT-LA-CANÉDA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront au RCS de BERGERAC.

Pour avis

A2626**217**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **3D-24**.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 43 Chemin DES VIEILLES MAISONS - Cospeyrouse, 24590 JAYAC.
978629251 RCS de Bergerac.
Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2026. Monsieur Romain BOPP, demeurant 43 Chemin DES VIEILLES MAISONS - Cospeyrouse 24590 Jayac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

A2628**281**

DISSOLUTION

CRYSTAL

SCI au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue du 19 Mars 1962,
24360 PIEGUT PLUVIERS
878.347.566. RCS PERIGUEUX.

Le 30/09/2026, l'assemblée générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2026. M. Gérard MAZIERE demeurant 7 Rue du 19 Mars 1962, 24360 PIEGUT PLUVIERS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé 7 Rue du 19 Mars 1962, 24360 PIEGUT PLUVIERS.
Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.



VENTES

A2627**947**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2026 à 14 h Au Tribunal Judiciaire de LIBOURNE 22 Rue Thiers 33500 LIBOURNE

LOT N° 1 - LIBOURNE (33500)
UNE MAISON Comprenant 2 logements
Sise 146 Av. Georges Clémenceau
Mise à prix : 100 000,00 €
LOT N° 2 - ST LEON / L'ISLE (24110)
UNE PARCELLE DE TAILLIS SOUS FUTAIE
Sise à Lieudit Sinzilla
Mise à prix : 1 000,00 €
Pour chacun des lots, faculté de baisse d'un quart puis de moitié en cas de carence
A LA REQUETE DE :
Mr le Directeur Régional des Finances Publiques, agissant es-qualité de curateur, demeurant 15 Place Occitane 31039 TOULOUSE CEDEX.
DESIGNATION ET DESCRIPTION :
Lot n° 1 : Sur la Commune de LIBOURNE (33500) - 146 Avenue Georges Clémenceau - Cadastré Section BI N° 90 d'une contenance de 02 a 33 ca.
Une maison d'habitation comprenant deux logements distincts :
- Au RDC : 1 appartement de 50,14 m² environ comprenant : 1 pièce (13 m²), 1 salle à manger (21 m²), 1 cuisine (8 m²), salle d'eau et WC - Le tout en très mauvais état - Libre de toute occupation.
- Au 1er étage : 1 appartement T3 de 56,82 m² comprenant : 1 salon (14 m²), 1 cuisine (8 m²), 2 Chambres (11 et 12 m²) salle de bains/WC - Le tout en mauvais état - Occupé suivant contrat de location en date du 01 avril 2004.
Lot n° 2 : Sur la Commune de SAINT LEON SUR L'ISLE (24110) - Lieudit Sinzilla - Cadastré Section BC n° 23, une parcelle en nature de taillis sous futaie, d'une contenance de 09 a 19 ca.
Frais de poursuites payables EN SUS du prix, outre la T.V.A., le cas échéant.
Seuls les Avocats au Barreau de LIBOURNE peuvent soutenir les enchères.
RENSEIGNEMENTS :
1°) Maître Nicolas DROUAULT, 86 Cours des Girondins 33500 LIBOURNE - Tél : 05.57.74.42.43
2°) Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet
3°) Sur les lieux, pour visiter le 18 novembre 2026, de 14 h à 16 h
4°) Sur les sites Internet : www.info-encheres.com

Fait à LIBOURNE le 14 octobre 2026
Signé Nicolas DROUAULT

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2625**906**

ROCHEREAU
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 rue Nicolas Copernic, 47520 LE PASSAGE
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PASSAGE du 23 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ROCHEREAU

Siège social : 10 rue Nicolas Copernic, 47520 LE PASSAGE

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Olivier SOLDA demeurant 10 rue Nicolas Copernic 47520 LE PASSAGE

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis

La Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**114**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MASSARDI Clara, notaire à BOE (47550), le 14/10/2026.
M. PUTHIER Wilfried et Mme WALYLO Nathalie demeurant ensemble 2560 route du plateau d'Engayrac, 47470 ENGAYRAC, mariés le 29/07/2024 à ENGAYRAC (47470) sous le régime de séparation de biens sont convenus d'aménager leur régime matrimonial afin d'y adjoindre une société d'acquêts constituée par l'apport du bien personnel de M.PUTHIER sis à ENGAYRAC, 2560 route du plateau d'engayrac.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître MASSARDI Clara, notaire à BOE (47550) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**659**

FORMATIONS PEPINIERES GARBAYE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 62 Chemin de Labroue, 47160 DAMAZAN
980 066 161 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2026 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé, Monsieur Philippe GARBAYE, demeurant 62 Chemin de Labroue, 47160 DAMAZAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

A2626**164**

F.B.J.R. INVESTISSEMENT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 13B Rue Jules Ferry 47190 AIGUILLON
791 951 205 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 22/09/2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien MINER demeurant lieudit Bellevue 47190 AIGUILLON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 juillet 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2627**871**

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 39 RUE DES PRUNIERS 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT
RCS AGEN 842 503 112

L'assemblée générale extraordinaire du 05/10/2026 a décidé le transfert du siège social à compter du 05/10/2026 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 39 RUE DES PRUNIERS, 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 9 AVENUE GASTON CARRERE, 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT.
L'inscription modificative sera portée au RCS AGEN tenue par le greffe du tribunal.

DUMAS JEAN MICHHEL

A2628**294**

SOCIETE SIBA MENUISERIE

S.A.S. AU CAPITAL DE 30 000 €
SIÈGE SOCIAL :
100 ROUTE D'AGEN AYET
47400 TONNEINS
RCS AGEN 323 720 276

Aux termes des décisions en date du 16 Octobre 2026 l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Stanislas SEURIN de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 15 Octobre 2026. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour Avis Le Président

A2628**295**

SOCIETE BADIE

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 511 250 euros
Siège social :
11 Avenue Pierre Mendès France
47400 TONNEINS 726 350 093
RCS AGEN

Aux termes des décisions en date du 16 Octobre 2026 l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Stanislas SEURIN de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 15 Octobre 2026. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour Avis Le Président

A2628**300**

DOMAXIA S.A.S.

AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RUE MONNEREAU
47400 TONNEINS
R.C.S. AGEN 490 812 484
SIRET : 490812484 00015

Aux termes des décisions en date du 16 Octobre 2026 l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Stanislas SEURIN de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 15 Octobre 2026. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour Avis Le Président

A2628**298**

CONCEPT MENUISERIE FERMETURE

S.A.S. AU CAPITAL DE 4 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
11 ROUTE DE BORDEAUX
47400 TONNEINS
R.C.S. AGEN 518 927 629

Aux termes des décisions en date du 16 Octobre 2026 l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Stanislas SEURIN de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 15 Octobre 2026. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour Avis Le Président

A2628**271**

SCI N2L

Capital 2000€
SIREN 794 973 669
Siège social : Lieu-dit Harton 47130 MONTESQUIEU

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Octobre 2026, il a été décidé :
- de procéder à la cession de 1% des parts sociales détenues par la SCI N2L * Gérante, Mme Isabelle BLANCUZZI en faveur de la SARL L'ISAB'L * Gérante, Madame Isabelle BLANCUZZI
- Ainsi, la répartition du capital social enregistre : SCI N2L : 198 parts sociales * SARL L'ISAB'L : 2 parts sociales.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'AGEN.



A2625**259**

DESCAMPS BIJOUTERIE
Société par actions simplifiée uniperson-nelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 Cours Romas, 47600 NERAC
911 995 751 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 15/09/2026 la Presidente a pris acte de la démission de Monsieur Olivier VALLADE de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS

La Présidente

DISSOLUTIONS

A2628**459**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE FONFON

Société civile immobilière
au capital de 762,25 €
Siège social :
SAUVETERRE LA LEMANCE (47500)
71 route des Barrades
RCS AGEN 413 170 200

Par assemblée en date du 16 octobre 2026, la société susvisée, constituée pour une durée de 75 ans à compter du 30 juillet 1997, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 16 octobre 2026, et désigné Monsieur Pierre François Joseph CALMEIL, demeurant à SAUVETERRE LA LEMANCE (47500) 71 route des Barrades, en qualité de liquidateur, lequel a démissionné de ses fonctions de gérant.
Le lieu où doit être adressé la correspondance a été fixé à SAUVETERRE LA LEMANCE (47500) 71 route des Barrades, au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

VENTES

A2628**255**

AVIS VENTE PARCELLES BOISEES

Vente parcelles boisées droit de préférence des propriétaires riverains article L.331-19 et suivants du Code Forestier.
Vente par Monsieur Claude MOURAN demeurant à SAINT MARTIN PETIT (47180), 1164 route de Cholette, de parcelles de bois taillis situées à SAINT MARTIN PETIT (47180) cadastrées section AD n°48 et 114, section AE n°130, 211 et 223 lieudits Vallon de Dubureau, au Pinié, Couchant de la Dénéchelle, Prés du Boucher et la Caillade ; d'une contenance de 00ha 55a 60 ca et par extension sur la commune de LAGUPIE (47180) cadastrées section ZA n°88 ; ZB n°154 et 293 et section ZC n°155 lieudits Bois Palard, Bois du Marquet, Hardit Sud et Bois de Lahage ; d'une contenance de 00ha 51a 23ca.
Prix de vente : 3.000,00€ payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique. Frais d'acte d'acquisition à la charge de l'acquéreur. Affichage en mairie de SAINT-MARTIN-PETIT le 15 octobre 2026 et en mairie de LAGUPIE le 15 octobre 2026. Conformément à l''article L. 331-19 alinéa 3 du Code forestier les propriétaires riverains de terrain boisés ont un délai de 2 mois à compter de l'affichage en mairie pour faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions ci-dessus mentionnés (article L 331-19 alinéa 5 du Code Forestier). Cette notification devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Maître Sylvie ORIFELLI-TEILHET notaire à MARMANDE (47200), 60 avenue Jean Jaurès ayant mandat à cet effet.

Pour avis
Maître Sylvie ORIFELLI-TEILHET - Notaire



Tarn-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2628**000**

FIDSUD

6 Rue de l'Avenir - 82400 GOLFECH
Tel 05.63.29.43.10 - Email golfech@fidsud.fr
WWW.FIDSUD.FR

MAS MOTO

Société à responsabilité limitée

au capital de 500 euros

Siège social : 49 Avenue Georges d'Esparbes

82400 VALENCE D'AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à St MICHEL du 08 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MAS MOTO

Siège social : 49 Avenue Georges d'Esparbes 82400 VALENCE D'AGEN

Objet social : La Société a pour objet :

- L'entretien, la révision, le diagnostic, la réparation mécanique, électrique, électronique et la remise en état de véhicules automobiles, de véhicules légers de toutes marques ainsi que de tous motocycles, scooters, cyclomoteurs et quads, le remplacement, la pose et la réparation de pièces, d'équipements et d'accessoires afférents à ces véhicules

- L'activité de dépôt-vente, l'achat, la vente, la reprise, l'importation, l'exportation, le courtage et la commission de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion, de tous types et de toutes marques, pour particuliers et professionnels.

La réalisation de toutes prestations de services se rapportant à l'automobile, notamment la préparation esthétique, le nettoyage, le gardiennage, ainsi que l'intermédiation dans la commercialisation de tous accessoires, pièces détachées et produits d'entretien liés au secteur automobile.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 €uros

Gérance :

Monsieur DELBAERE Mathias, demeurant 1 Rue Pasteur Quartier Ribet 82360 LAMAGISTERE,

Monsieur VAUDEQUIN Max, demeurant 49 Avenue Georges d'Esparbes 82400 VALENCE D'AGEN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis.

La Gérance.

TRIBUNAUX

A2628**392**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **HUB CONSEILS & SERVICES** Nom : HUB CONSEILS & SERVICES (SAS) Enseigne : FORGE CONSEIL Forme - capital : Société par actions simplifiée 500,00 € Adresse : 20, Rue de l'Eglise 82500 Beaumont-de-Lomagne R.C.S. MONTAUBAN : B 949 231 476 2023 B 159 Si non inscrit au RCS : 949 231 476 Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, aide à la réalisation des formalités administratives pour tout public ; intermédiation (courtage) en produits et services divers y compris pour les professions réglementées (assurances), apport d'affaires ; formation à destination des professionnels et des particuliers, coaching de toutes nature ; événementiel, opérations de tourisme, conciergerie ; enquêteur pour les assurances (compagnies et courtiers), les professionnels, sociétés, recherche de débiteurs, enquêtes diverses B to B. Jugement initial : 29/04/2025.

A2628**386**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Dénomination : **FRANCE FLUIDES** Nom - prénom : FRANCE FLUIDES (SARL) Enseigne : Forme - capital : Société à responsabilité limitée 22 867,35 € Adresse : 82, Rue Jean Moulin 82300 Caussade R.C.S.: MONTAUBAN B 382 412 575 91 B 195 Si non inscrit au RCS : 382 412 575 Activité : Recherche, développement et commercialisation de tous produits chimiques : Lubrifiants, produits de lavage, de soudure, de traitement des eaux etc. Mandataire judiciaire et liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 01/10/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au représentant des créanciers sus-désigné.

A2628**384**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 13/10/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom PHARMACIE DU TREBUCHET ''SOCIETE EN LIQUIDATION» (SARL) Dénomination **PHARMACIE DU TREBUCHET** ''SOCIETE EN LIQUIDATION» Enseigne Forme - Capital Société à responsabilité limitée 210 000,00 € Adresse Avenue Louis Bessières 82240 Puylaroque R.C.S. MONTAUBAN B 481 637 759 2005 B 142 Si non inscrit au RCS 481 637 759 Activité Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 31/08/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2628**388**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 13/10/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom CHEZ BRUNO : AU COIN DE PECHE (SAS) Dénomination **CHEZ BRUNO : AU COIN DE PECHE** Enseigne CHEZ BRUNO : AU COIN DE PECHE Forme - Capital Société par actions simplifiée 1 000,00 € Adresse 1935, Avenue de Fonneuve 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 828 094 045 2017 B 132 Si non inscrit au RCS 828 094 045 Activité Vente de matériel de pêche et accessoires de chasse (à l'exception de tout produit réglementé) Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMZET 16, rue Mary Lafon MONTAUBAN Date de cessation des paiements 24/09/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2628**395**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la LJ au cours du RJ de : Nom-Prénom : FLTE (SARL) Dénomination : **FLTE** Enseigne : Forme - capital : Société à responsabilité limitée 30 000,00 € Adresse : 1895, Chemin de Paulet 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 752 817 213 2016 B 423 Si non inscrit : 752 817 213 Activité : Installation, entretien et raccordement au réseau fibre et cuivre pour le compte d'opérateur de télécommunication Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 30/09/2025.

A2628**045**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé une **interdiction de gérer, pendant 3 ANS** à l'encontre de : Nom prénom : **Cédric, Jean, Gilbert PLACE** Qualité : Président Dénomination : DYMANO TRANSPORTS Forme capital : Société par actions simplifiée 3 600,00 Adresse Lieu-Dit La Nauze Les Terrasses 82220 Molières R.C.S. MONTAUBAN B 904 083 573 2021 B 797 Activité : Transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes ; location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes ; déménagement avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes.

A2628**394**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RI de : Nom- Prénom : LE GAZPACHO (SAS) Dénomination : **LE GAZPACHO** Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 8 000,00 Adresse : 23, Avenue du Docteur Paul Benet 821 40 Saint-Antonin-Noble-Val R.C.S. MONTAUBAN B 949 948 210 2023 B 205 Si non inscrit : 949 948 210 Activité : Café-restaurant Liquidateur : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice ANIIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 06/03/2026.

A2628**389**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom - Prénom : **DE LANTIVY DE TREDION Dominique** Dénomination : Enseigne : Forme-capital : 0,00 Adresse : 14,rue de la République 82500 Beaumont-de-Lomagne R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit : 789 418 951 Activité : Liquidateur : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 01/08/2025

A2628**065**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé une **interdiction de gérer, pendant 10 ANS et la faillite personnelle pour une durée de 10 ANS** à l'encontre de : Nom - Prénom **Patrick Stéphane PLACE** Qualité Entrepreneur individuel Adresse : chemin du Coudounie 82110 Lauzerte R.C.S. MONTAUBAN A 437 753 627 2010 A 12 Activité : Vente ambulante de produits alimentaires (sauf boissons) et commerce divers (textiles maroquinerie bazar).

A2628**469**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN ,par jugement du 13/10/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination **HB ETANCHE 82** «SOCIETE EN LIQUIDATION» Nom HB ETANCHE 82 «SOCIETE EN LIQUIDATION» (SAS) Forme - capital : Société par actions simplifiée 1 000,00 € Adresse : 28, Avenue Chamier 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 902125376 20218637 Si non inscrit au RCS : 902 125 376 Jugement initial : 14/04/2026

A2628**398**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé la fin de la procédure de redressement judiciaire par désintéressement des créanciers de : Dénomination : Nom : **RAZAT Jean-Philippe** Enseigne : Forme-capital : 0,00 Adresse : 79,rue des Mésanges 82700 Montbartier R.C.S. MONTAUBAN : **NON INSCRIT** Si non inscrit au RCS : **NON INSCRIT** Activité : Activité commerciale de vente de détail. Jugement initial : 02/09/2025.

DISSOLUTIONS

A2628**438**

GOSSMANN

SARL UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 3.600 €
SIEGE SOCIAL :
441 ROUTE DE SAINT QUINTIN
82110 CAZES MONDENARD
RCS MONTAUBAN 453 456 469

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle GOSSMANN à compter du 30 septembre 2026, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 à L.237-13 du Code de Commerce.

L'associé unique a nommé comme liquidateur : Monsieur Angelo GOSSMANN, demeurant 441 route de Saint Quintin 82110 CAZES MONDENARD et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé : 441 route de Saint Quintin 82110 CAZES MONDENARD.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN.

Pour avis,
le Représentant légal

Destination Santé

Lavage des mains : un geste simple qui nous protège tous

Chaque jour, nos mains sont en contact avec des objets et des personnes contaminés. C'est ainsi qu'elles peuvent transporter des germes vers notre visage, notre nourriture et les transmettre à notre entourage. Un lavage régulier aide à prévenir les maladies diarrhéiques comme la gastroentérite et les infections respiratoires, comme le rhume, la grippe ou le Covid-19. Selon les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), ce simple geste permettrait ainsi d'éviter environ une maladie diarrhéique sur trois et une infection respiratoire sur cinq.

Les cinq étapes à retenir

Pour être efficace, le lavage ne se limite pas à passer rapidement les mains sous l'eau. Cinq étapes sont essentielles :

1. mouillez les mains à l'eau courante. Chaude ou froide, la température n'a pas d'importance. Contrairement à une idée reçue, l'eau chaude n'est pas plus efficace pour se débarrasser des bactéries ;

2. appliquez du savon et faites mousser en frottant les mains l'une contre l'autre, sans oublier le dos des mains, entre les doigts et sous les ongles ;

3. frottez pendant au moins 20 secondes. Une petite astuce pour les plus jeunes : c'est à peu près le temps qu'il faut pour chanter deux fois « Joyeux anniversaire » ;

4. rincez soigneusement ;

5. séchez les mains avec une serviette propre.

Quand faut-il se laver les mains ?

Le bon réflexe consiste à se laver les mains à des moments clés de la journée : après être allé aux toilettes, avant de manger ou de préparer un repas, après avoir toussé, éternué ou s'être mouché, après avoir touché un animal, au retour de l'école, après avoir joué dehors...

Calvitie : un sucre naturel pourrait-il relancer la pousse des cheveux ?

Depuis huit ans, des scientifiques étudient le rôle du 2-désoxy-D-ribose (2dDR), un sucre naturellement présent dans l'organisme, dans la cicatrisation des plaies. Celui-ci favorise la formation de nouveaux vaisseaux sanguins, un mécanisme essentiel pour réparer les tissus. Mais, chose surprenante, au cours de leurs recherches, ils ont observé que les cheveux autour des plaies en cours de cicatrisation semblaient pousser plus vite que sur les plaies non traitées.

Pour approfondir cette question, les chercheurs ont mis au point un modèle de chute de cheveux induite par la testostérone chez la souris, similaire à la cause de la calvitie masculine. L'application d'une petite dose de 2dDR a favorisé la création de vaisseaux sanguins autour des follicules pileux, puis la repousse des poils. Dans cette étude, publiée dans Frontiers in Pharmacology, un gel à base de ce sucre a montré une efficacité comparable à celle du minoxidil, l'un des traitements actuellement disponibles contre la chute de cheveux.

Les vaisseaux sanguins comptent

Les follicules pileux dépendent d'un réseau de petits vaisseaux sanguins (la microcirculation) qui leur apportent oxygène, protéines, vitamines et les indispensables à leur activité. Pour le Pre Sheila MacNeil de l'université de Sheffield, « cette recherche suggère que la solution au problème de la chute des cheveux pourrait être aussi simple que d'utiliser un sucre naturel, pour stimuler la vascularisation des follicules pileux et favoriser ainsi la repousse des cheveux ». Sucre qui, selon les auteurs pourrait facilement être utilisé sous forme de gels ou de pansements.



iona-didishvili- Phovoir

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Nicolas Robin - France Télévisionss

Les Farouches

Barbara Schulz et François Vincentelli, deux visages bien connus du petit écran, interprètent respectivement la commandante Myriam Kerrouche et le capitaine Victor Farthouat, deux policiers lyonnais aux tempéraments opposés. Elle est une femme d'action volubile qui fonce tête baissée vers le danger, lui est un flic précautionneux et protocolaire, qui a besoin de calme pour réfléchir. Incapables de s'entendre dans la vie, ils se révèlent pourtant très efficaces quand ils travaillent ensemble sur le terrain. Pour compliquer un peu plus les choses, ils vont découvrir par hasard que leurs enfants respectifs sortent ensemble ! Le fils de Myriam, Elias, procureur général, et la fille de Victor, Sophie, avocate pénaliste, sont en couple et leur histoire semble très sérieuse, au grand dam de leurs parents. Cette nouvelle situation familiale va corser les rapports déjà bien tendus entre les deux policiers – et plus largement de toute la famille – et fragiliser leurs relations professionnelles alors qu'ils enquêtent justement sur le meurtre d'un jeune dentiste. Les Farouches (contraction de « Farthouat » et « Kerrouche », leurs deux noms de famille) n'ont pas fini de faire parler d'eux !

Mêlant meurtre, humour et liens familiaux, cette comédie policière a été renouvelée avant même sa diffusion sur France 3. Un deuxième épisode a en effet été tourné cet été, à Lyon.

Mardi 27, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Mot de passe

Camille Cerf cède les commandes de *Mot de passe* à Damien Thévenot alors que le jeu quotidien migre de France 2 à France 3. Chaque jour, deux candidats, accompagnés de deux personnalités, s'affronteront dans une compétition de mots pour tenter de remporter 2 000 €.
Du lundi au vendredi, France 3, 17 h 25

Invincibles, ensemble !

Enregistré le 13 octobre à l'Olympia, à Paris, ce concert caritatif réunit près de vingt artistes sur scène, dont Zazie, Eddy de Pretto, Pierre de Maere, Pascal Obispo, David Hallyday, Mosimann et Helena. Ils montent sur scène pour une même cause : récolter des dons au profit de l'association Les Invincibles et faire avancer la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
Mardi 27, W9, 23 h 20

Des racines & des ailes

Ce numéro inédit nous emmène dans les Hauts-de-France, d'Arras à Roubaix, en passant par le Marais Audomarois, classé biosphère de l'Unesco. L'émission part à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés par leur territoire et attachés à leur patrimoine.
Mercredi 28, France 3, 21 h 10

SAMEDI


Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES HD
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE


Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA HD
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES HD
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG HD
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN HD
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 HD
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER HD
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION HD
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI


Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION HD
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
Avec Marc Citti
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI


Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN HD
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Eurovision Junior ★★



Après Lou Deleuze, victorieuse l'an dernier, c'est Alec qui représentera la France à l'Eurovision Junior. Originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le jeune chanteur de 12 ans a été repéré en 2025 grâce à l'émission *N'oubliez pas les enfants*, sur France 2, avant de participer à la dernière saison de *The Voice Kids* où il s'est hissé jusqu'en finale. Le 24 octobre à Malte, il interprétera *Comment tu vas ?*. **Samedi 24, France 4, 21 h 00**

Doctor Strange in the Multiverse of Madness ★★

Benedict Cumberbatch ressort sa panoplie de superhéros dans l'étourdissant *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*. Épaulé par Wong, Wanda Maximoff (alias la Sorcière rouge) et la toute jeune America Chavez, notre très distingué magicien va devoir affronter un adversaire énigmatique aux pouvoirs infinis… **Dimanche 25, TF1, 21 h 10**

La Tresse ★★★

La Tresse, adaptée du best-seller de Laetitia Colombani, suit trois femmes dans trois continents différents, toutes confrontées à des difficultés. En Inde, Smita est prête à tout pour que sa fille échappe à la misère. En Italie, la jeune Giulia découvre au décès de son père que son entreprise de perruques croule sous les dettes. Au Canada, Sarah, brillante avocate, voit sa vie basculer lorsqu'elle tombe gravement malade… **Dimanche 25, France 2, 21 h 10**

Thalassa, aventures extrêmes ★★



À quelques jours du départ de la 13e édition de la Route du Rhum, *Thalassa* dévoile les défis technologiques auxquels sont confrontés les participants de la célèbre course transatlantique. Pour cela, Diego Buñuel rencontre le navigateur français Charles Caudrelier, vainqueur en titre, et arpente l'*Ultim Gitana*, un trimaran qui a bouclé le tour du monde en 50 jours en 2024. **Lundi 26, France 5, 21 h 05**

Les rayons et les ombres ★★

Ce drame historique met en lumière le passé collaborationniste de la France durant la Seconde Guerre mondiale, à travers l'histoire vraie d'un père et de sa fille pris dans ce dangereux engrenage aux répercussions tragiques. Cet homme, incarné par Jean Dujardin, n'est autre que le journaliste Jean Luchaire, un soutien actif de Léon Blum en 1932. **Mardi 27, Canal+, 21 h 10**

Au sein des autres ★★★

Avec 61 214 nouveaux cas recensés en France en 2023, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Mais qu'en est-il chez l'homme ? Le téléfilm *Au sein des autres* s'intéresse au cancer du sein masculin, qui touche environ 500 hommes chaque année. La fiction suit les destins croisés de Fabrice, un trentenaire désinvolte, et de Nour, une avocate méthodique, deux patients aux caractères opposés qui vont peu à peu se lier d'amitié… **Mercredi 28, France 2, 21 h 10**

Un jour on fera l'amour ★★



Cette série capte les premières 48 heures d'un jeune couple en devenir. Noé et Aurore, deux trentenaires qui ont passé une mauvaise journée, se rencontrent par hasard, un soir, dans un bar où ils sont venus oublier leurs problèmes. Chacun dissimule ses propres blessures… L'amour pourra-t-il les sauver ? Cette série a reçu trois récompenses au festival de la fiction de La Rochelle. **Jeudi 29, Arte, 20 h 55**

S.O.S. Fantômes : La Menace de glace ★★

Les chasseurs de fantômes (Ghostbusters) de la nouvelle comme de l'ancienne génération doivent s'unir pour protéger la ville d'une nouvelle menace surnaturelle. Regroupés dans leur fameuse caserne de pompiers, nos héros exploitent un laboratoire de recherche top secret destiné à améliorer la chasse aux esprits frappeurs. **Jeudi 29, TF1, 21 h 10**

Double jeu ★

Jarry revient sur TF1 pour présenter un nouveau quiz avec des candidats anonymes : *Double jeu*. Au programme, huit joueurs tentent de répondre correctement à des questions de culture générale afin de remplir une cagnotte commune. Mais parmi eux se cache un imposteur, qui joue secrètement contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, celui-ci gagne personnellement de l'argent au détriment des autres. **Vendredi 30, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sommes-nous tous accros aux écrans ?


© Benjamin Decoin - FTV

Selon le Baromètre du numérique 2025, réalisé par l'Arcep, l'Arcom et le Conseil général de l'économie, les Français consacrent en moyenne quatre heures par jour aux écrans, hors usage professionnel. Face à cette surconsommation, France 2 monte au créneau et propose une programmation spéciale, qui commence par la diffusion de l'émission *Sommes-nous tous accros aux écrans ?*. Dans ce magazine inédit, Marie Portolano et Jamy Gourmaud tenteront de décrypter les mécanismes du cerveau à l'origine de notre dépendance. Accompagnés de l'humoriste Paul de Saint Sernin et du psychosociologue Sylvain Delouvée, ils se prêteront à plusieurs expériences de psychologie cognitive. En deuxième partie de soirée, la chaîne diffusera le documentaire *Lâche ton tel*. Réalisé par Thomas Raguet, le film suivra des lycéens qui, sous l'impulsion de leur professeur de sciences économiques et sociales, ont accepté de renoncer à leur téléphone pendant plusieurs jours.

Mardi 27, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Retraites spirituelles : partir, aimer, grandir Rencontre avec trois groupes de générations différentes, partis en retraite spirituelle pour diverses raisons. ***Lundi 26, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras

	A brûle-pourpoint	Façon de boire	Ornement de lustre	Ville de Belgique	Région de Madagascar	Se répète pour apaiser	Plante à fleurs jaunes	Tas de choses	Malades des articulations
Avait sa résidence à Lhassa →									
Dirigeants d'un groupement →									
Terme d'affection →						Possèdent → / Est têtu			
Bison d'Europe →				Ferme / Danse	→				
Est souvent à plat →			Cueillir → / Colère						
Prénom féminin →							Attrape → / Osciller		
Ville d'Estonie →						Objectif → / Pronom			
Nom de peintres niçois →					Métier → / Mont grec				
Mesure ancienne →			Fête → / Brame					Personnage de la Bible	
Les mâts en font partie →						Vieux loup → / Adverbe			
Vieille souche →				Poète français →					
Animaux marins →									

AGNEL
BROCHAGE
CENTRE
CHANVRE
DECEMBRE
DETENDUE
DIAMETRE
ECERVELE
ENFANCE
ENIVRANT
ENRICHIR
EQUESTRE
ERSEAU
EVINCEE
GANGLION
GOELAND
GUANACO
HUMILITE
IMPOSANT
JADE
JAPONAIS
LESINEUR
LIGE
MONTAGNE
NEREIDE
OMBRAGE
OURAL
PENCHE
PHRASE
PIQUANTE
POULE
QUINE
RABACHER
RASSEOIR
SAILLANT
SAUVAGE
SCIEUR
SURSEOIR
TRUC

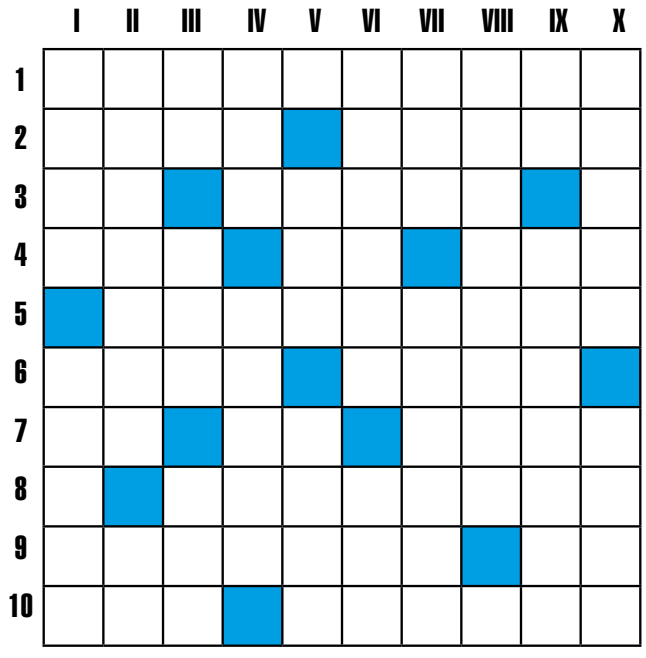
À découvrir : un mot de 10 lettres

E	D	I	E	R	E	N	E	E	C	N	I	V	E	O
R	L	L	O	R	E	R	L	T	R	U	E	I	C	S
B	I	E	T	M	T	G	E	N	I	V	R	A	N	T
M	G	N	V	E	B	R	A	H	J	L	N	T	A	B
E	E	G	M	R	Q	R	I	V	C	A	I	A	M	R
C	U	A	P	A	E	U	A	H	U	A	D	M	H	O
E	I	D	E	S	N	C	E	G	C	A	B	E	U	C
D	R	S	N	S	G	T	E	S	E	I	S	A	E	H
N	U	I	O	E	A	Q	N	T	T	A	R	N	R	A
A	E	A	I	O	T	R	U	A	N	R	F	N	S	G
L	N	N	L	I	N	E	H	I	S	A	E	D	E	E
E	I	O	G	R	O	A	D	P	N	O	U	R	A	L
O	S	P	N	I	M	E	H	C	N	E	P	Q	U	U
G	E	A	A	R	I	O	E	S	R	U	S	M	I	O
R	L	J	G	T	N	A	L	L	I	A	S	E	I	P

SOLUTIONS

LAMPADAIRE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT

I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Entreéllet. **2.** Moue. Ioule.
3. Ur. Agent. **4.** Eva. Un. Thé.
5. Empêtrées. **6.** Egée. Eaux.
7. Le. Sa. Gros. **8.** Faunesse.
9. Vautrin. Et. **10.** Eut. Altise.

VERTICALEMENT
I. Emue. Elève. **II.** Norvège. Au.
III. Tu. Ame. Fût. **IV.** Rêa. Pesât.
V. Gué. Aura. **VI.** Fiente. Nil.
VII. Ion. Ragent. **VIII.** Lutteurs.
IX. El. Hexoses. **X.** Têtes. Sète.

Sécurité Après l'échec sécuritaire de la journée du 17 octobre, marquée par des scènes d'émeutes historiques, le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre. Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*.

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux « black blocs », les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire.

Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « intermédiaires », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « équilibre subtil » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. *« Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations »*, rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre. *MXPPP*

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XXe siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014,* rappelle-t-il. *On est clairement dans la 'doctrine du zéro mort', qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du 'complexe' Malik Oussekine »*, relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre.

Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (...) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. *« On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux »*, critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard GORCE, avec Emmanuelle RÉJU

Après le 17 octobre, la France sous tension

Trois jours après les émeutes qui ont secoué la France, le bilan, encore provisoire, continuait de s'alourdir. Samedi 17 octobre, entre 550.000 manifestants, selon le ministère de l'intérieur, et 800.000, selon les organisateurs, ont défilé contre la vie chère dans 110 cortèges, dont 110.000 personnes à Paris selon les autorités. Cette mobilisation massive a été éclipsée par des scènes de violences et de pillages dans de nombreuses villes.

Le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, fait désormais état de 2.513 gardes à vue, dont beaucoup sont toujours en cours, et de 67 personnes incarcérées. Plus de 600 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés, ainsi que de nombreux manifestants. Parmi les casseurs figurent des militants de l'ultragauche, notamment des « black blocs », mais aussi des jeunes issus des banlieues populaires comme des milieux bourgeois, aux motivations diverses, parfois éloignées de toute revendication politique. Le gouvernement met en cause La France insoumise, accusée d'attiser les tensions sans qu'une participation directe de ses élus aux violences ait été établie dans les articles fournis. La composition exacte des groupes impliqués reste à préciser, les enquêtes et les procédures judiciaires étant toujours en cours.

Des couvre-feux partiels ont été instaurés à Paris, Lyon, Lille et Nice. À Limoges, l'incendie de l'hôtel de ville, survenu le 17 octobre, fait l'objet d'une enquête à laquelle participe la Sous-direction antiterroriste (SDAT). Au 20 octobre, le Parquet national antiterroriste (PNAT) suivait le dossier sans s'en être formellement saisi.

Le bilan économique reste lui aussi provisoire. Selon les premières estimations, entre 2.000 et plus de 3.000 commerces auraient été touchés, dont 650 à Marseille et 350 à Paris. Les dégâts pourraient se chiffrer en centaines de millions d'euros. Le gouvernement a promis un fonds de soutien et des mesures de chômage partiel, tandis que les commerçants s'inquiètent des délais d'indemnisation.

Au-delà de la réponse sécuritaire, ces violences révèlent une profonde crise sociale et démocratique. Huit ans après les gilets jaunes, la colère contre la vie chère se nourrit d'une défiance persistante envers les institutions. Et la contestation pourrait se poursuivre : les principales organisations étudiantes et des gilets jaunes appellent à manifester de nouveau samedi 24 octobre.

LA POSTE
PARIS CPCE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL